



Ville de Fribourg
Service des affaires bourgeoises

Rapport de gestion

—
2019



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	2
INSTITUTIONS BOURGEOISIALES	3
1. ORGANISATION	5
2. ADMINISTRATION ET EXPLOITATION	6
3. FORMATION CONTINUE	6
4. GESTION	7
5. ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE	7
6. ACTIVITÉS ET TRAVAUX EFFECTUÉS	9
6.1. FORÊTS	9
6.2. DOMAINES AGRICOLES	16
6.3. MONTAGNES	18
6.4. JARDINS FAMILIAUX	19
6.5. DOMAINES VITICOLES ET LOCATIONS	19
6.6. BÂTIMENTS LOCATIFS	25
6.7. BOURGUILLON	29
7. ACHAT DE PROPRIETES	29
8. VENTE DE PROPRIETES	30
9. AUTRES ACTIVITÉS	31
10. CHANGEMENT D'EXPLOITANTS	34
11. DIVERS	35
12. LES BONNESFONTAINES, RÉSIDENCE BOURGEOISIALE	36
12.1 DIRECTION	36
12.2 SOINS	44
12.3 HÔTELLERIE	47
12.4 ADMINISTRATION	50
12.5 VIE SOCIALE	51
13. CAISSE DES SCHOLARQUES	53
14. FONDATION C.-J. MOOSBRUGGER	53

AVANT-PROPOS

Durant l'année écoulée, le Conseil bourgeois a été réuni à neuf reprises. Très engagés dans les affaires bourgeois, les membres défendent avec conviction les intérêts de cette institution qui malgré son grand âge montre un dynamisme certain. L'arrivée du nouveau Chef de service, M. Philippe Berset, a contribué à donner un nouvel élan à la stratégie qui sera développée pour faire fructifier ce magnifique patrimoine.

M. Philippe Berset s'est en outre immédiatement attelé aux gros dossiers qui sont en cours.

La construction des logements pour seniors a pu commencer au printemps comme prévu. Toutefois, quelques incidents imprévisibles ont ralenti l'avancée des travaux. Contrairement à ce qui avait été annoncé, il est à craindre que les appartements ne soient pas disponibles d'ici la fin de cette année. Les nombreuses personnes qui ont manifesté leur intérêt à en devenir locataires seront informées le plus rapidement possible. Ces appartements seront de qualité et offriront à leurs occupants un logement de qualité. Ils pourront aussi bénéficier de plusieurs services de la Résidence bourgeois, sise à proximité.

L'année 2019 a aussi été celle de la transformation du restaurant de l'Aigle Noir. La reprise par le nouveau locataire, la Fondation St-Louis, a été l'occasion d'y faire des rénovations importantes. Depuis son ouverture, le restaurant tourne à plein régime. La Fondation St-Louis a su y créer une ambiance chaleureuse qui plaît à toute sorte de public. Les salons ont vu leur utilisation croître de façon impressionnante. Situé au milieu de la Ville, l'Aigle Noir remplit une mission sociale tant pour les personnes qui y travaillent que pour les clients qui y trouvent un lieu convivial dans lequel la nourriture servie est de qualité.

Le Services des affaires bourgeois a été invité à présenter ses missions devant l'Assemblée constitutive de la fusion. Son nouveau Chef de service s'est employé à expliquer combien la Bourgeoisie servirait les intérêts de l'entier de la population de la future commune. Il fallait donc bien voir la Bourgeoisie comme un élément rassembleur et non pas comme étant un frein à la fusion et ne constituait certainement pas un obstacle.

Enfin, la Bourgeoisie a eu l'honneur de participer très activement, aux côtés de tous les acteurs du monde viticole fribourgeois, à la fête des Vignerons qui s'est déroulée à Vevey. Ce fut l'occasion de servir, avec beaucoup d'enthousiasme et de succès, ses vins à un large public et d'en assurer à cette occasion une belle promotion.

Antoinette de Weck

Vice-Syndique

Directrice des Affaires bourgeois

INSTITUTIONS BOURGEOISIALES

Les Institutions bourgeoisiales de la Ville de Fribourg sont régies par la législation sur les Communes (en particulier par le chapitre V de la LCo), par le Règlement d'administration des Institutions bourgeoisiales de la Ville de Fribourg (du 25 octobre 2005) et par les prescriptions spéciales, notamment par les actes de fondations, ainsi que, subsidiairement, par le droit coutumier.

Les Institutions bourgeoisiales sont composées de la Régie des Copropriétés bourgeoisiales et des Fondations bourgeoisiales suivantes :

- a) la Fondation de l'Hôpital des Bourgeois ;
- b) la Caisse des Fonds Pies ;
- c) la Fondation de l'Orphelinat bourgeoisial ;
- d) la Caisse des Scholarques ;
- e) la Fondation Moosbrugger.

Ces Institutions sont autonomes financièrement et sont administrées par le Service des affaires bourgeoisiales. L'ensemble des revenus des biens bourgeoisiaux sont affectés à des fins d'utilité générale.

Période administrative 2016-2021

Pour la période administrative précitée, le Conseil communal a désigné les personnes suivantes au sein des différentes Commissions, soit

Conseil bourgeoisial

- de Weck Antoinette, Vice-Syndique, Présidente
- Aronna Giorgio
- Baeriswyl Franz
- Egger Claudéric
- Moussa Elias
- Rey Benoît
- Sudan Dimitri

Conseil des Bonnesfontaines

- de Weck Antoinette, Vice-Syndique, Présidente
- Bettin Jean-Luc
- Rey Marie-Claire
- Schoenenweid André
- Studer Michel

Conseil de Fondation de la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse (FFJ)

Délégues :

- de Weck Antoinette, Vice-Syndique, Présidente
- Ackermann Béatrice
- Fasel Blaise
- Richard Claude

Les Scholarques sont élus par le Conseil communal, sur présentation de la Chambre, et demeurent en fonction jusqu'à la fin de l'année civile dans laquelle ils ont atteint l'âge de 70 ans.

☛ Chambre des Scholarques

- de Weck Antoinette, Vice-Syndique, Présidente
- Müller-Schorderet Martine, Vice-Présidente
- Dessonnaz Jean-Daniel
- Dorand Jean-Pierre
- Gisler Jean-Robert
- Popa Petru
- Stucky François

☛ Conseil de Fondation de la Fondation C.-J. Moosbrugger

- de Weck Antoinette, Vice-Syndique, Présidente
- Aronna Giorgio
- Baeriswyl Franz
- Egger Claudéric
- Moussa Elias
- Rey Benoît
- Sudan Dimitri

☛ Commission de bâtisse - Logements pour seniors

- de Weck Antoinette, Vice-Syndique, Présidente
- Aronna Giorgio
- Baeriswyl Franz
- Rey Benoît
- Schoenenweid André

☛ Commission de bâtisse – Bonnesfontaines, agrandissement de la salle à manger

- Schoenenweid André, Président
- Aronna Giorgio

Pour la période administrative précitée, l'Assemblée bourgeoisiale a élu les personnes suivantes au sein de la Commission vérificatrice des comptes :

☛ Commission vérificatrice des comptes

- Genoud-Page Madeleine, Présidente
- Bourrier Hervé
- Lateltin Eric
- Sacerdoti Alexandre

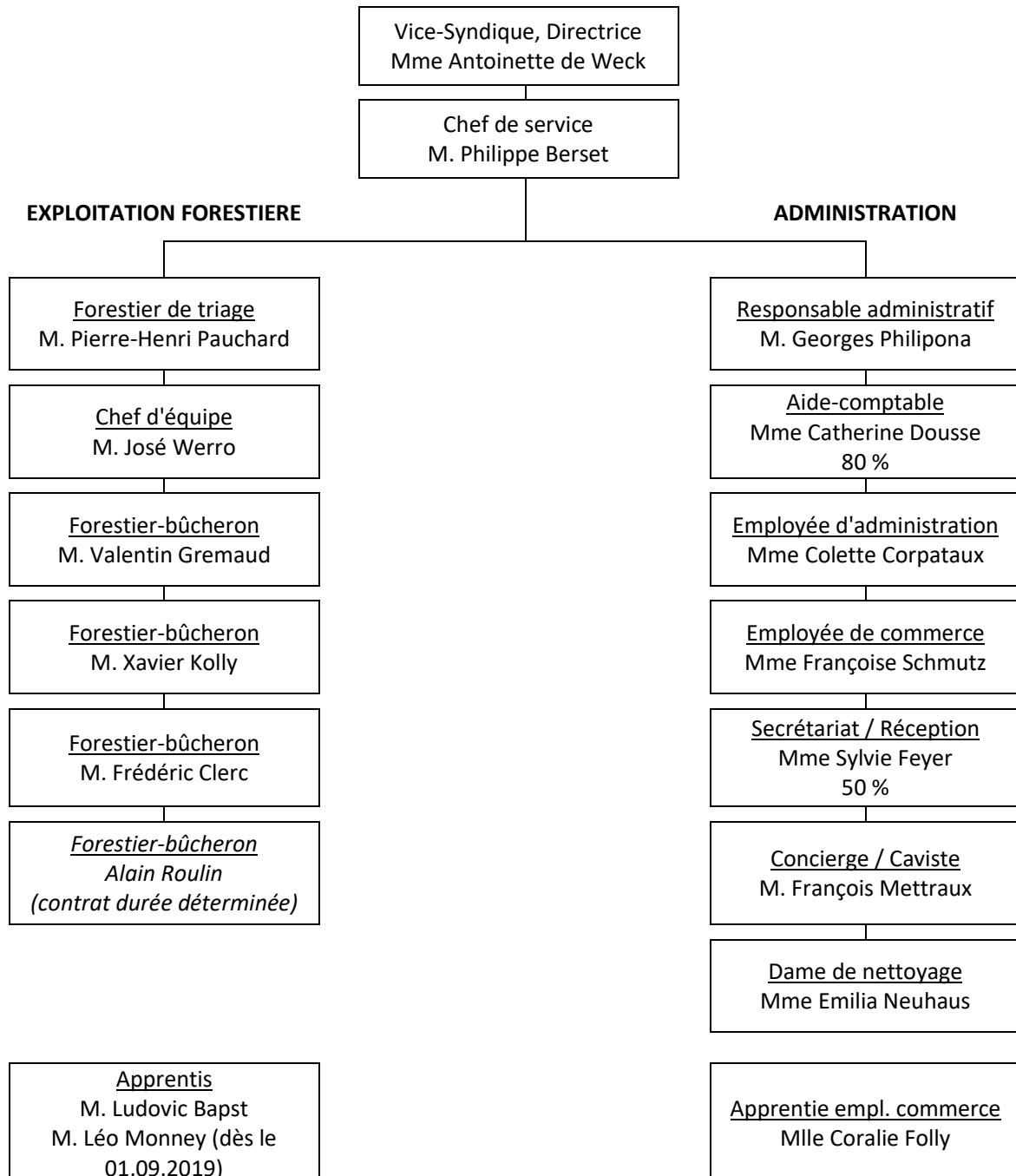
1. ORGANISATION

Le Service des affaires bourgeois est placé sous la direction de Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique.

La fonction de Chef de service est assurée par M. Philippe Berset depuis le 1^{er} mars 2019.

Le responsable administratif est M. Georges Philipona et le responsable de l'exploitation forestière M. Pierre-Henri Pauchard.

Organigramme de la Bourgeoisie



2. ADMINISTRATION ET EXPLOITATION

➤ Administration

- une aide-comptable à 80 %
- une employée d'administration à 100 %
- une employée de commerce à 100 %
- une secrétaire à 50 %
- un concierge-caviste à 100 %

soit au total 5 personnes pour un taux d'occupation de 430 % au 31 décembre 2019.

➤ Exploitation forestière

- un contremaître à 100 %
- trois forestiers-bûcherons à 100 %

soit au total 4 personnes pour un taux d'occupation de 400 %.

➤ Exploitation viticole

L'exploitation viticole est assurée par 4 personnes qui sont au bénéfice de contrats de vignerons-tâcherons respectivement de mandataires (œnologue, caviste-vendeur et consultant). Ces personnes travaillent en lien étroit et sur la base de mandats.

3. FORMATION CONTINUE

Le personnel du Service suit les cours de formation nécessaires à l'accomplissement de ses tâches.

➤ Formation d'apprentis

Trois apprentis sont formés dans les métiers suivants :

- une employée de commerce
- deux forestiers-bûcherons

4. GESTION

Les biens des différentes Institutions sont gérés par les Commissions suivantes :

- Le **Conseil bourgeoisial**, composé de 7 membres, a siégé à 9 reprises (12).
- Le **Conseil des Bonnesfontaines**, dont les 5 membres se sont rencontrés à 5 (6) reprises (séance avec la Commission du personnel y compris), gère la Résidence bourgeoisiale Les Bonnesfontaines.
- La **Chambre des Scholarques**, composée de 7 membres, a siégé à 1 (1) reprise.
- Le **Conseil de Fondation de la Fondation C.-J. Moosbrugger**, composé de 7 membres, s'est réuni à 2 (2) reprises.
- La **Commission de bâtisse - Logements pour seniors**, composée de 11 membres dont 5 membres de diverses Commissions bourgeoisiales, s'est réunie à 4 (2) reprises.
- La **Commission de bâtisse – Les Bonnesfontaines – Agrandissement de la salle à manger**, composée de 7 membres, s'est réunie à 5 (5) reprises.
- La **Commission de bâtisse pour les aménagements extérieurs aux Bonnesfontaines**, composée de 1 membre, a siégé à 2 reprises (0).
- La **Commission vérificatrice des comptes**, composée de 4 membres, s'est réunie à 2 (2) reprises.

5. ASSEMBLEE BOURGEOISIALE

Il y a eu 2 (2) Assemblées bourgeoisiales. Elles se sont déroulées à l'Hôpital des Bourgeois, salle Rossier, Rue de l'Hôpital 2. Les objets suivants ont été traités :

Assemblée bourgeoisiale du jeudi 23 mai 2019

- Approbation des comptes des Institutions bourgeoisiales et du rapport de gestion de l'exercice 2018

Assemblée bourgeoisiale du mercredi 11 décembre 2019

- Approbation du nouveau plan de prévoyance de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg – Participation de la Bourgeoisie de Fribourg

L'Assemblée a accepté les mesures proposées ci-dessous, à savoir :

- l'augmentation des cotisations employeur de 4 points, soit le passage de 12% actuellement à 16% dès le 1^{er} janvier 2020 ;
- la prise en charge du coût unique des mesures d'atténuation compensatoires et plancher pour les assurés des Affaires bourgeoisiales, soit CHF 393'000.-.

■ Opérations immobilières

1. *Les Hauts de Schiffenen – Pacte d'emption et promesse d'achat + constitution d'une servitude foncière*

Approbation par l'Assemblée du pacte d'emption et la promesse d'achat datés du 13 mai 2019.

Approbation par l'Assemblée de la constitution de la servitude foncière datée du 13 mai 2019.

2. *Vignes – Achat de parcelles, cépages Calamin et Gamay*

Approbation par l'Assemblée de l'achat de 2'014 m² de vignes de l'appellation Grand Cru AOC Calamin ainsi que 620 m² de Gamay pour un prix total de CHF 192'000.-.

■ Approbation des budgets de l'exercice 2020 des Institutions bourgeoisiales

■ Approbation des investissements suivants :

- *Achat de deux véhicules forestiers pour un montant de CHF 60'000.-, avant déduction de CHF 15'000.- (produit estimé de la vente du véhicule actuel)*
- *Travaux d'étude de concept paysager au domaine de Riex à hauteur de CHF 7'700.- TTC*
- *Travaux d'assainissement des pieds de façade à Riex à hauteur de CHF 34'000.- TTC*
- *Réalisation de travaux d'aménagement et de rénovation du chalet du Chnewis à hauteur de CHF 40'000.- TTC*
- *Remplacement du chauffage à bois existant (y.c. électricité) au domaine de Bertigny pour CHF 48'300.- TTC*
- *Crédit additionnel d'ouvrage de CHF 116'387.- TTC, arrondi à CHF 117'000.-, pour exécuter l'intégralité des travaux d'assainissement des façades de la ferme du Guintzet*
- *Réalisation des travaux d'assainissement de l'approvisionnement en eau au Lägerli (ferme et écurie / stabulation libre / grange) pour CHF 35'000.- TTC*
- *Octroi d'un mandat de BAMO pour l'organisation d'un mandat d'étude parallèle et à procéder au mandat d'étude parallèle pour la transformation de l'ancienne ferme de Villars-les-Joncs (n° 109) et de la grange (n° 105) pour un montant total de CHF 200'000.- TTC.*

6. ACTIVITES ET TRAVAUX EFFECTUES

6.1 Forêts

☛ **Exploitation de la Bourgeoisie**

Forêts de plaine (Sarine et Basse-Singine)

Période : du 01.01.2019 au 31.12.2019

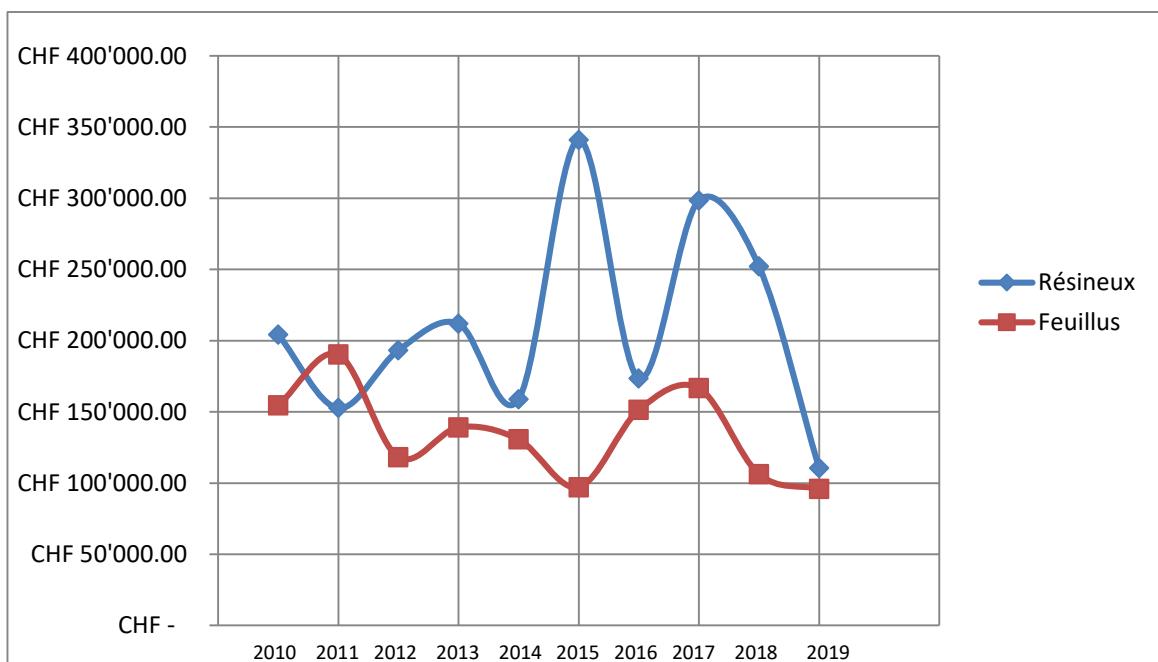
Exploitation (coupes effectuées)						Possibilités		Différence	
normales		extraordinaires		TOTAL		6000 sv			
Résineux	Feuillus	Résineux	Feuillus	Résineux	Feuillus	Résineux	Feuillus	Résineux	Feuillus
SV	SV	SV	SV	SV	SV	SV	SV	SV	SV
1'226	2'340	1'445	-	2'671	2'340	3'060	2'940	-389	-600

LEGENDE

sv = sylve = m^3 sur pied

1 sv = 1 m^3

☛ **Evolution des ventes de bois résineux et feuillus**



☛ Contexte du changement climatique et bois bostrychés

Ces dernières années, le climat est en phase de changement. Les épisodes toujours plus fréquents de fortes chaleurs et des vents tempétueux mettent en péril l'équilibre de nos forêts, ce qui aura également un impact direct sur notre économie.

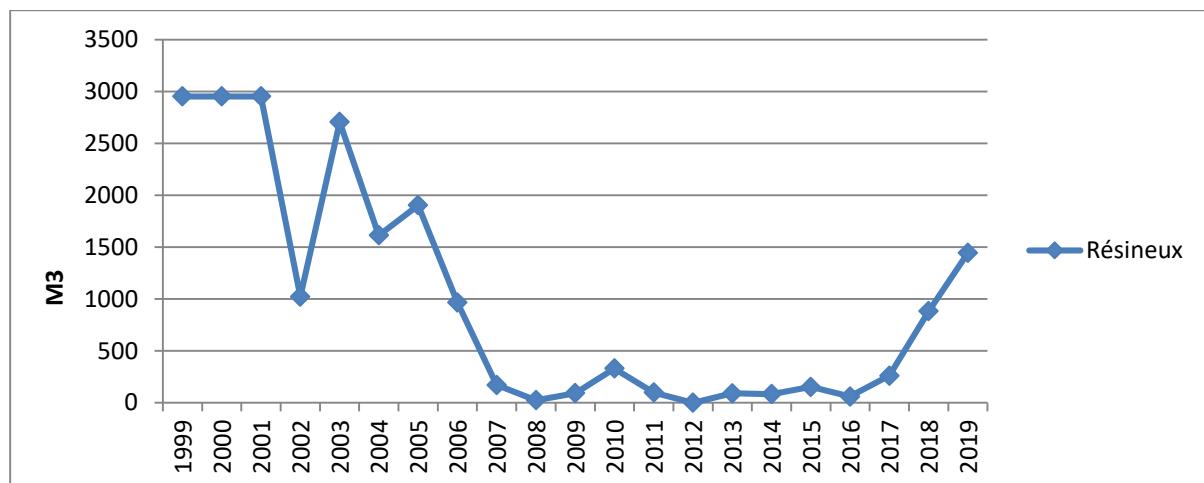
Les effets de ces changements se font sentir par un dépérissement plus important de diverses essences forestières. Bien que la Commission du marché du bois a informé que la situation se détendait un peu du côté des bois bostrychés dans la plupart des régions de Suisse, les forêts suisses ont subi en 2019 le 2^{ème} taux d'infestation au bostryche le plus élevé jamais enregistré derrière l'été chaud de 2003.

L'augmentation a varié selon les régions de 1,3 à 18 fois la valeur des exploitations forcées de l'année d'avant. Par conséquent, il existe une quantité importante de bois bostrychés encore debout qu'il est nécessaire d'évacuer pour protéger nos forêts.

☛ Situation des forêts de la Bourgeoisie

Pour ce qui est des chiffres des forêts de la Bourgeoisie, la situation fut relativement stable ce jusqu'au mois de septembre 2019 où les fortes attaques du bostryche ont fait d'énormes dégâts sur les bois. Pour les forêts des districts de la Sarine, on compte 1'445 m³ de bois infesté et pour les forêts du district de la Singine, 99.60 m³, soit un total de près de 1'545 m³. Le graphique ci-après illustre très bien l'évolution constatée.

Evolution du bostryche depuis l'ouragan Lothar de 1999



Conséquence, et il en sera question plus bas, le prix des ventes des bois a fortement chuté et il ne couvre malheureusement pas le travail de préparation. Le prix moyen du bois bostryché est de l'ordre de CHF 30-35.-/m³ alors que le prix moyen pour la vente du bois feuillus et résineux se situe aux environs de CHF 50.-/m³ respectivement de CHF 90.-/m³.

☛ Evolution de l'économie forestière

Comme cela ressort des indications à disposition sur le site internet de l'Office fédéral de l'environnement, ces dernières années (sauf en 2017), de moins en moins de bois a été récolté dans les forêts suisses, alors que les besoins à l'échelle nationale se sont accrus.

La Commission du marché du bois (CMB) a recommandé encore fin 2019 de baisser les prix de certains bois, en raison de la suroffre de bois bostryché, pour une partie non commercialisable, mettant ainsi l'économie forestière sous pression.

Le bois a principalement été récolté en 2019 là où les prix couvrent les coûts. C'est surtout le cas dans les forêts aisément accessibles du Plateau. En de nombreux endroits des forêts préalpines et alpines, la récolte du bois n'atteint pas le seuil de rentabilité en raison des conditions topographiques difficiles et du faible développement de la desserte. Il y aussi la situation monétaire (évolution du cours euro/franc) qui crée de grandes difficultés et n'est pas pour rassurer la branche forêt-bois. Ces aléas macro-économiques constituent présentement un facteur de risque important pour l'industrie. Par ailleurs, la structuration en petites entreprises induit également une augmentation des coûts. Enfin, il est clair que la concurrence du bois étranger s'est fortement intensifiée.

Pour ce qui a été du bois résineux frais, l'approvisionnement a été suffisant dans une grande partie de la Suisse. Quelques craintes se font toutefois sentir pour les bois frais feuillus dont l'assortiment a fait défaut sur le marché. Même si l'on en croit les médias et le potentiel de la filière de bois suisse, les forêts présentent une surcapitalisation et un vieillissement continu. La matière sur pied est disponible mais les secteurs économiques de l'exploitation et de la transformation ralentissent.

Une analyse des résultats du Réseau d'Exploitations Forestières pilotes suisses (REF) a montré que plus de la moitié des entreprises forestières sont en déficit, ce dernier étant dû principalement à une exploitation de bois peu efficiente. Un quart des exploitations a disparu ces vingt dernières années.

⌚ Situation des forêts de la Bourgeoisie

A titre de rappel, la Bourgeoisie est propriétaire de la plupart des forêts situées dans le Grand Fribourg où la population s'y rend très fréquemment à des fins de délassement. Cela implique de la part du propriétaire la mise en place d'importants moyens afin de sécuriser les zones lors des travaux d'entretien (abattage, aménagement, nettoyage des parcours, etc.). L'exploitation forestière doit s'adapter aux exigences de sécurité accrues en veillant à ne pas entraver le bon déroulement des activités.

Les principales forêts à caractère social de la Bourgeoisie sont les suivantes : Bourguillon (12 ha), Thann (21 ha), Verdilloud (107 ha), Maggenberg (12 ha), Moncor (38 ha), Grossholz (42 ha) et La Faye (39 ha), soit un total de 271 ha.

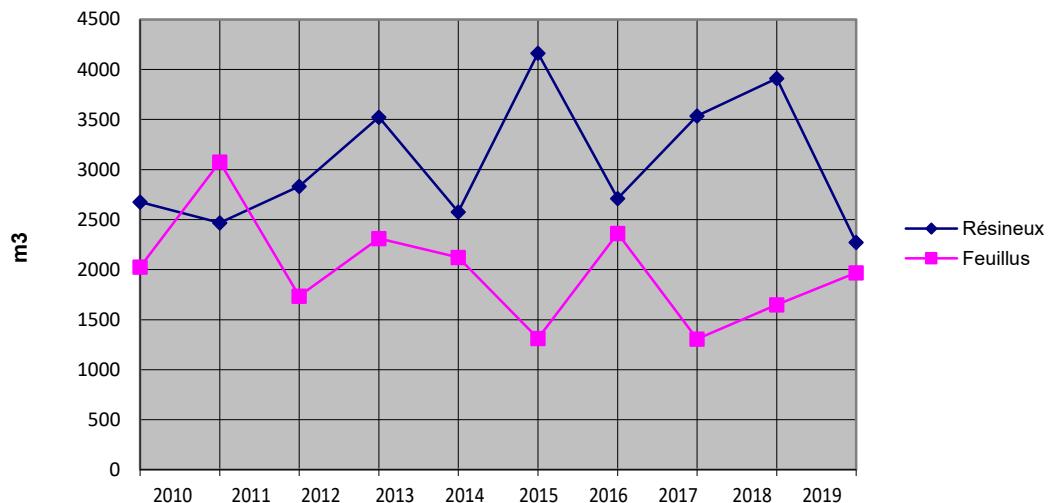
La Bourgeoisie a pu gérer et préparer en 2019 un lot important de bois (env. 1'200 m³) en provenance de ses propres forêts mais aussi de celles du Canton de Fribourg, en faveur de la Ville de Fribourg. Le bois sera destiné à la réalisation en 2020 de la surélévation de la halle des pompiers construite en 2017 (BatPol). Ce projet illustre les efforts que la Bourgeoisie entreprend en vue de renforcer son rôle dans la construction de structures à base de bois local, dans un souci de contribuer aux efforts pour la conception de bâtiments conformes aux exigences du développement durable. Cette exemplarité prend une place importante dans les perspectives de développement à futur de l'activité du centre forestier de la Bourgeoisie.

Concernant les autres activités de vente de bois réalisées, l'année 2019 a servi à la coupe de bois dans les forêts de montagne en prévision de ventes qui interviendront en 2020. Un stock important de bois-énergie reste à disposition et ne sera écoulé lui aussi qu'en 2020. Ces questions de bois-énergie prendront une importance de plus en plus grande dans la bonne gestion économique de l'exploitation des forêts de la Bourgeoisie.

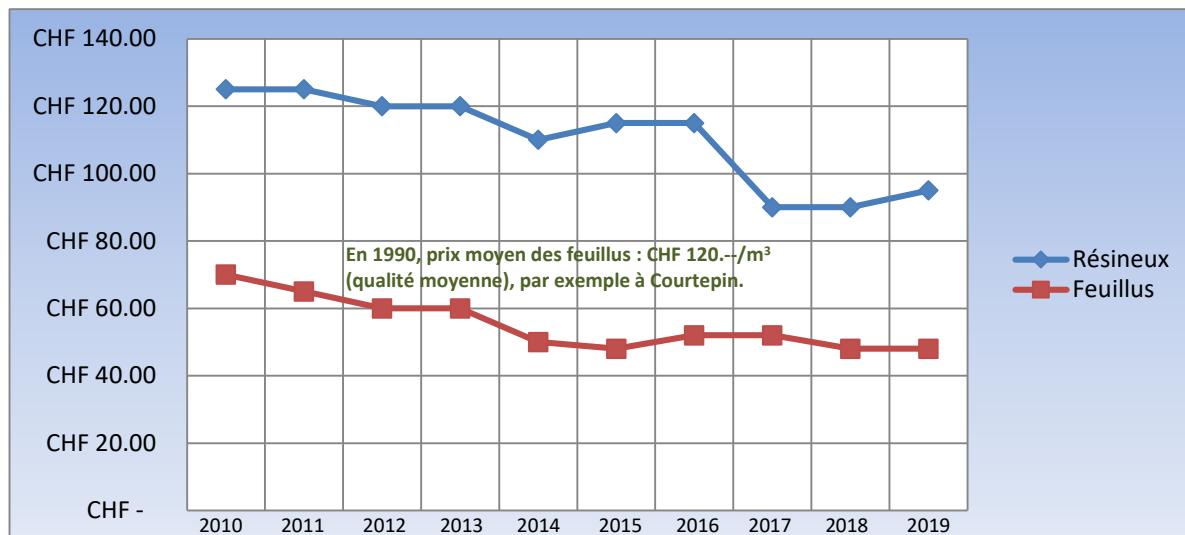
La demande en bois de feu est restée stable, mais le prix de vente de cet assortiment baisse d'année en année et ne couvre pas les frais de la préparation.

Malgré ces activités, un déficit de vente de bois de l'ordre de 1'000 m³ a été enregistré en 2019 en raison principalement du bostryche.

Statistique vente de bois



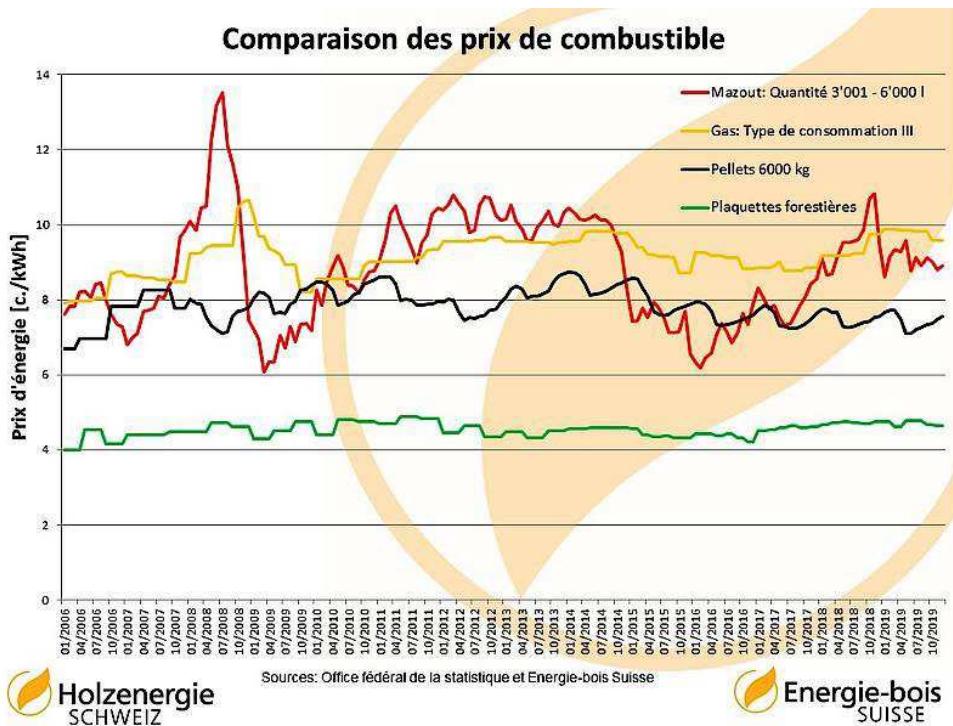
Evolution du prix du m³ de bois



Contexte du bois-énergie

Il est important de mentionner quelques principes, notamment sous forme de tableaux comparatifs, entre le bois-énergie, source d'énergie renouvelable, et les autres formes de combustibles énergétiques.

1 m ³ de plaquettes forestières	= 100 l de mazout
1 m ³ de bois	= 280 l de mazout



Le bois d'énergie prend chaque année de l'importance. Une étude cantonale a permis de démontrer récemment que les forêts du Canton de Fribourg permettraient de couvrir 25 % des besoins actuels en chauffage du canton. Cet objectif impliquerait toutefois d'abandonner l'importante filière de bois construction ce qui n'est bien évidemment pas l'objectif.

Actuellement, le taux de couverture n'est que de 8%. L'étude a fait apparaître un potentiel inexploité de l'ordre de 60'000 m³/année.

■ Situation de la Bourgeoisie

La Bourgeoisie couvre la totalité du besoin en plaquettes forestières de la centrale de chauffe à Bonnesfontaines qui s'élève à environ 2'500 m³/an. Cette centrale de chauffage à distance, mise en service fin 2018, a permis d'éviter l'émission de 270 tonnes de CO₂. Le réseau mis en place dessert la Résidence bourgeoisiale des Bonnesfontaines (env. 90 résidents et 130 personnes les entourant), le complexe de bâtiments utilisés par la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse (3 unités pouvant accueillir chacune 8 enfants), deux classes-relais, une salle de gymnastique, des appartements pour étudiants (11 chambres) et prochainement des logements pour seniors (20 appartements de 2 pièces et demi à 4 pièces et demi).

La préparation des plaquettes et l'alimentation de la chaufferie ont été organisées en 2019 dans le cadre des activités de l'exploitation forestière. La gestion de l'installation a été confiée à un collaborateur du centre forestier de la Bourgeoisie, de la fourniture de la matière première jusqu'à la surveillance des installations. Cette gestion a permis d'internaliser au maximum les coûts d'exploitation et d'optimiser le rendement de la centrale.

La réalisation de centrales de chauffage à bois s'inscrit dans la stratégie de politique énergétique de la Ville de Fribourg que la Bourgeoisie entend poursuivre à l'avenir. Le potentiel de la Bourgeoisie en matière de bois-énergie est important et les conditions cadres sont aujourd'hui idéales pour investir dans des projets. En organisant soi-même la préparation des plaquettes et la vente de chaleur, la valeur ajoutée locale est optimale.

A titre d'illustration, l'exploitation de la centrale a permis de faire ressortir après une année de mise en service que les prix moyens de vente de bois rond (CHF/m³) destinés à la transformation en plaquettes forestières étaient deux fois plus importants que les prix moyens de vente de bois pour le reste des ventes de bois.

La Bourgeoise a examiné en 2019 plusieurs pistes de réflexions dans le but de développer d'autres CAD dans un futur proche. Des contacts ont été pris avec la Ville de Fribourg et des partenaires privés. La filière du bois-énergie est un créneau essentiel pour garantir la pérennité des forêts de la Bourgeoise qui subissent un déficit chronique malgré tous les efforts consentis.

■ **Demi-journée de conférences et visite de la centrale de chauffage à bois à Bonnesfontaines**

Une rencontre a été organisée en partenariat avec l'association Energie-Bois Suisse à fin octobre. Plusieurs conférenciers sont intervenus auprès d'une trentaine de participants de la filière forestière. Ces derniers ont pu se tenir informés de l'actualité du bois-énergie et de son potentiel en Suisse et dans le canton. Une visite de la centrale de chauffage a suivi la partie conférence.



■ **Plantations**

Durant l'été, l'équipe du centre forestier est intervenue dans les plantations afin de les nettoyer et de les éclaircir. Elle a aussi procédé au démontage des protections contre le gibier (clôtures ou individuelles). Malgré un bon développement du rajeunissement naturel, chaque année, il doit être complété à raison d'un hectare en moyenne de plantation.

Durant les deux premières semaines des vacances scolaires de juillet, les jeunes engagés ont prêté main forte à l'équipe forestière pour le nettoyage intérieur et extérieur du Centre forestier ainsi que de son garage à outils, le garage de Cudré, le local à bois et l'extérieur du chalet du Chnewis, les cabanes du Rohrholz, de Courtepin et Verdilloud, les alentours du tilleul de Torry et des dépôts de Moncor. Ils ont également procédé à l'enlèvement des corbeilles de protection individuelle plastique à Piampont, à l'enlèvement des mauvaises herbes et à l'évacuation de terre au cimetière de Bourguillon.

◆ Dons et subventions

La Bourgeoisie, comme il est d'usage depuis plusieurs années, a assuré l'approvisionnement en sapins de Noël pour les sites de l'administration de la Ville de Fribourg (par ex. guichets et écoles) mais aussi dans les différents quartiers et auprès d'institutions dont notamment le sapin illuminé sur la place de la Grenette. Il s'agit d'une organisation conséquente qui a monopolisé l'ensemble du personnel du centre forestier durant plusieurs jours afin d'acheminer plus de 150 sapins, soit en provenance des forêts de la Bourgeoisie, soit achetés auprès de tiers.



◆ Divers travaux

Différents travaux ont été effectués dans les propriétés de la Bourgeoisie dont les principaux furent :

- Des travaux d'abattage d'arbres, d'élagage, de taille de haies, de nettoyage, d'évacuation d'arbres et de branches ainsi que la mise en place de gravier sur divers sites, dans différentes communes, dans les propriétés de la Bourgeoisie et de particuliers.
- Des coupes de bois dans le cadre du plan de gestion des forêts et boisés naturels de la Ville de Fribourg. Une collaboration étroite a lieu avec le secteur parc et promenades de la Ville de Fribourg en charge de piloter la gestion des boisés. La Bourgeoisie fait partie du groupe technique chargé d'élaborer et exécuter le plan de gestion, notamment les entretiens.
- Les travaux d'entretien et la création d'un nouveau poste réalisés dans le cadre du parcours didactique « Au Bois d'Mon Cœur ».



- Les coupes de sécurité et les interventions sylvicoles dans la Vallée du Gottéron
- L'abattage et la mise à port de camion des sapins de Noël
- Des plantations diverses et soins culturaux
- La gestion du cimetière de Bourguillon, notamment le secteur des tombes cinéraires en ligne, également l'enlèvement de tombes, divers travaux d'entretien, d'aménagement et de plantations
- L'abattage et plantation d'un nouveau tilleul sur la colline de Torry
- La sécurisation de la ferme de Villars-les-Joncs
- Le contrôle des débits d'eau et diverses mesures et améliorations au chalet du Lägerli.
- La mise en place d'un sentier provisoire au Foyer des Bonnesfontaines.
- L'évacuation des bois, le ramassage et l'élimination des branches ainsi que la remise en état du chemin et des fossés suite à l'avalanche du 17 février 2019 au versant ouest de la montagne Märe au Gantrisch
- La remise en état de la place pour camp scouts de l'Ebener-Gantrisch.
- Les diverses réparations et aménagements extérieurs au Schlössli à Schmitten suite au changement de locataire.

Collaborations diverses

Fondation St-Louis

La Fondation St-Louis, par le biais du chantier écologique (mesures d'insertion des personnes à l'aide sociale), œuvre également dans les propriétés de la Bourgeoisie de Fribourg et a notamment permis l'entretien de l'extérieur du centre forestier, le sciage de quartiers de hêtres en bûches, la remise en état des sentiers et chemins, de layons, de parcours dans diverses forêts ainsi que la mise en tas de branches, le nettoyage et l'entretien des emplacements après les coupes de bois dans les forêts de Bourguillon et de Moncor, forêts dites à caractère social.

Collaboration avec la Ville

Comme chaque année, la collaboration avec les différents services de la Ville s'est avérée excellente. Plusieurs échanges préalables ont été menés afin d'envisager encore dans les années à venir d'intensifier certaines collaborations notamment liées à la gestion et l'entretien des boisés en Ville de Fribourg.

6.2 Domaines agricoles

Domaine de Schmitten

- Entretien courant
- Maison locative « Schlössli »

Suite à un changement de locataire au Schlössli, divers travaux ont dû être effectués afin de maintenir la valeur du bien et permettre une relocation aux mêmes conditions du marché. La direction des travaux a été assurée directement par la Bourgeoisie sans s'appuyer sur des mandataires externes.

Domaine de Friesenheit

- Entretien courant

☛ **Domaine de Menziswil**

- Entretien courant

☛ **Domaine de Bertigny**

- Dans le cadre de la 3^{ème} phase du déploiement du réseau FRICAD dans le Grand Fribourg, la Bourgeoisie a décidé, pour des questions d'opportunité de synergies de travaux à accomplir, de se raccorder au réseau communal en séparatif s'agissant des eaux de la maison d'habitation du domaine de Bertigny.
- Entretien courant

☛ **Domaine des Rittes**

- Participation aux frais d'assainissement de la route et réfection de la place arrière de la ferme.
- Entretien courant

☛ **Domaine du Windig**

- Entretien courant

☛ **Domaine des Muèses**

- Divers travaux électriques (gainages de tubes, réparation de l'éclairage à l'entrée + cuisine et ventilateur de la cuisine, reprise de la ligne TV et téléphone et remplacement d'interrupteurs).
- Entretien courant

☛ **Domaine du Guintzet**

- Après avoir fait voter un crédit par l'Assemblée bourgeoisiale du 13 décembre 2018, la Bourgeoisie a lancé des démarches en vue de la réalisation des travaux d'assainissement des façades de la ferme du Guintzet. Dans le cadre de ses démarches, la Bourgeoisie a constaté que des interventions complémentaires s'avéraient nécessaires. Un crédit complémentaire a été décidé par l'Assemblée bourgeoisiale lors de la séance du 11 décembre 2019. Les travaux complets d'assainissement pourront être réalisés en 2020.
- Entretien courant

☛ **Domaine de Villars-les-Joncs**

- Des travaux de sécurisation ont été entrepris afin de stabiliser les structures porteuses et la toiture de la grange par un bâchage partiel.
- Réparation d'un lave-vaisselle
- Entretien courant

6.3 Montagnes

■ **Chalet Chnewis**

- Remplacement de radiateurs et de l'automate à monnaie pour le chauffage électrique
- Réparation du pied du banc de la cuisine
- Réparation des lumières du couloir et de la grande salle
- Traitement de l'eau par l'installation de filtres UV, afin de se mettre en conformité avec les exigences cantonales en matière de distribution d'eau potable
- Entretien courant

■ **Chalet Grossrieder-Chnewis**

- Remise en état du balcon
- Entretien courant

■ **Chalet de l'Unter-Spittelgantrisch**

- Réparation du chapeau de cheminée suite à un sinistre
- Entretien courant

■ **Chalet du Gantrischli**

- Travaux de ponçage et peinture des façades et des fenêtres
- Traitement de parties du chalet contre les vers à bois
- Réfection du comptoir et porte de la cuisine

■ **Chalet du Lägerli**

- Débit d'eau - Contrôle et mesures diverses prises suite à la sécheresse estivale
- Entretien courant

■ **Chalet de la Bourlaya**

- Alimentation en eau – Raccordement à la Berggenossenschaft Schwyberg
- Entretien courant

Les bâtiments de *l'Eggers-Wannels*, du *Ritzwannels*, de *l'Ebener-Gantrisch* de *l'Ober-Spittelgantrisch*, du *Spitalvorsatz* (chalet et ferme), de *l'Oberer-Vorsatz* et de *l'Ober-Lägerli* ont fait l'objet d'un entretien courant.

■ **Pâturages et chemins**

- D'importants travaux ont été réalisés suite à l'avalanche du 17 février 2019 (flanc ouest de la montagne Märe / Evacuation des bois, ramassage des branches, remise en état du chemin et des fossés). Ces travaux ont mobilisé le centre forestier de la Bourgeoisie de manière conséquente.
- Entretien courant notamment en collaboration avec la Fondation St-Louis (chantier écologique de la Ville de Fribourg)

6.4 Jardins familiaux

☛ **Rapport avec l'Association des jardins familiaux de Fribourg et environs**

Suite à des tensions internes, l'Association a commencé un processus de réorganisation.

La Bourgeoisie remercie les précédents membres du comité de l'immense travail accompli pour remettre de l'ordre dans les jardins (propreté, respect des directives, savoir-vivre, etc.).

Une collaboration nouvelle a été initiée à fin 2019 avec le Vice-Président en place afin de préparer, avec le futur Comité qui sera recomposé en 2020, un partenariat étroit nécessaire à la mise en place de mesures ponctuelles et efficaces permettant à toutes et tous de jouir encore pendant de nombreuses années des jardins.

- Assainissement des conduites d'eau au secteur Stadtberg
- Entretien courant

6.5 Domaines viticoles et locations

☛ **Domaine de Rieux**

- Des travaux de terrassement et de réfection de collecteurs ont été réalisés afin de préserver le bon écoulement des eaux et éviter ainsi des ruissellements vers les façades et des dégâts au bâtiment.
- Entretien courant

☛ **Domaine de Béranges**

- Entretien courant

☛ **Récolte 2019 : chiffres**

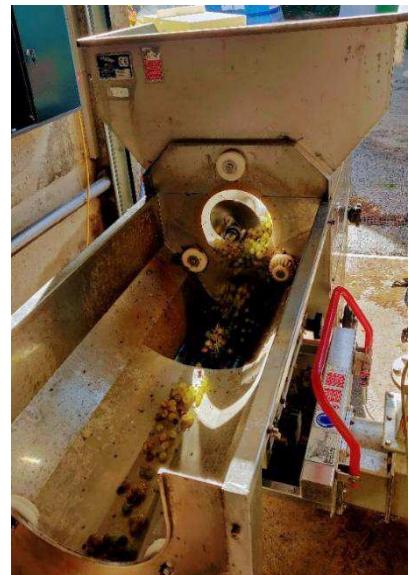
		Récolte 2019 à l'inventaire au 31.12.2019	Récolte 2018 à l'inventaire au 31.12.2018
Rieux blanc/Epesses blanc	Chasselas	26'100 litres	25'450 litres
Rieux rouge/Epesses rouge	Gamay	6'218 litres	7'300 litres
Dézaley	Chasselas	8'100 litres	7'000 litres
Béranges blanc	Chasselas	6'060 litres	6'700 litres
Béranges Rosé	Gamaret		
Gamaret rouge	Gamaret		
Béranges rouge	Galotta		
		3'980 litres	3'700 litres

➤ Exploitation des vignes et production

Le regard du nouveau vigneron-tâcheron Jérémy Tinguely, en poste depuis le 1^{er} novembre 2018, apporte un vent de modernité dans le mode d'exploitation des domaines viticoles de la Bourgeoisie.

Attentif à l'environnement et à une culture raisonnée de la vigne, M. Tinguely est membre de l'association VITISWISS. Il a reçu le label VINATURA qui constitue une référence pour les consommateurs désireux d'acheter des produits respectueux des principes fondamentaux du développement durable.

Le premier exercice viticole entier réalisé par M. Tinguely a été une pleine réussite. Malgré un travail accompli dans des conditions difficiles, une quantité optimale de raisin et de qualité a pu être vendangée, ce malgré les limitations fortes de quotas au niveau cantonal.



☛ Vinification et récompenses

La récolte 2018 a été vinifiée et élevée au domaine par M. François Meylan, ingénieur-œnologue réputé dans la région. Cette façon de faire garantit une traçabilité du produit et une meilleure maîtrise de la qualité. Son savoir-faire n'est plus à démontrer. Il a permis d'ailleurs à la Bourgeoisie d'atteindre depuis plusieurs années une qualité magnifique et reconnue non seulement par les professionnels de la branche mais aussi par les consommateurs privés.

La qualité du raisin perceptible aux vendanges l'a été surtout en cave au terme des deux fermentations. Les vins de la Bourgeoisie, millésime 2019, s'inscrivent dans la ligne des précédents dont celui de 2017.

Tous les vins blancs 2018 ainsi que le Rosé produits par le Domaine de l'Hôpital, situé dans le Lavaux, ont été récompensés, comme c'est le cas depuis notre 1^{ère} participation au concours en 2012 (millésime 2011), par les « Lauriers d'Or Terravin », label de qualité des vins vaudois. Il s'agit d'un gage de constance et de qualité.

En plus des « Lauriers d'Or Terravin », les vins de la Bourgeoisie ont brillé dans différents concours prestigieux et reconnus au niveau de la branche :

Mondial du Chasselas 2019 : médaille d'argent pour le Dézaley.

Sélection des vins vaudois 2019 : médailles d'argent pour l'Epesses blanc et médaille d'or pour le Dézaley.

Grand Prix du Vin Suisse 2019 : médailles d'or pour le Rosé et le Riex rouge, médaille d'argent pour le Béranges.

☛ Promotion et commercialisation des vins

La vente des vins se fait soit directement au Domaine de l'Hôpital à Riex, soit à la cave de la Rue des Alpes 14 ou par l'intermédiaire de notre représentant, M. Beat Blatter.

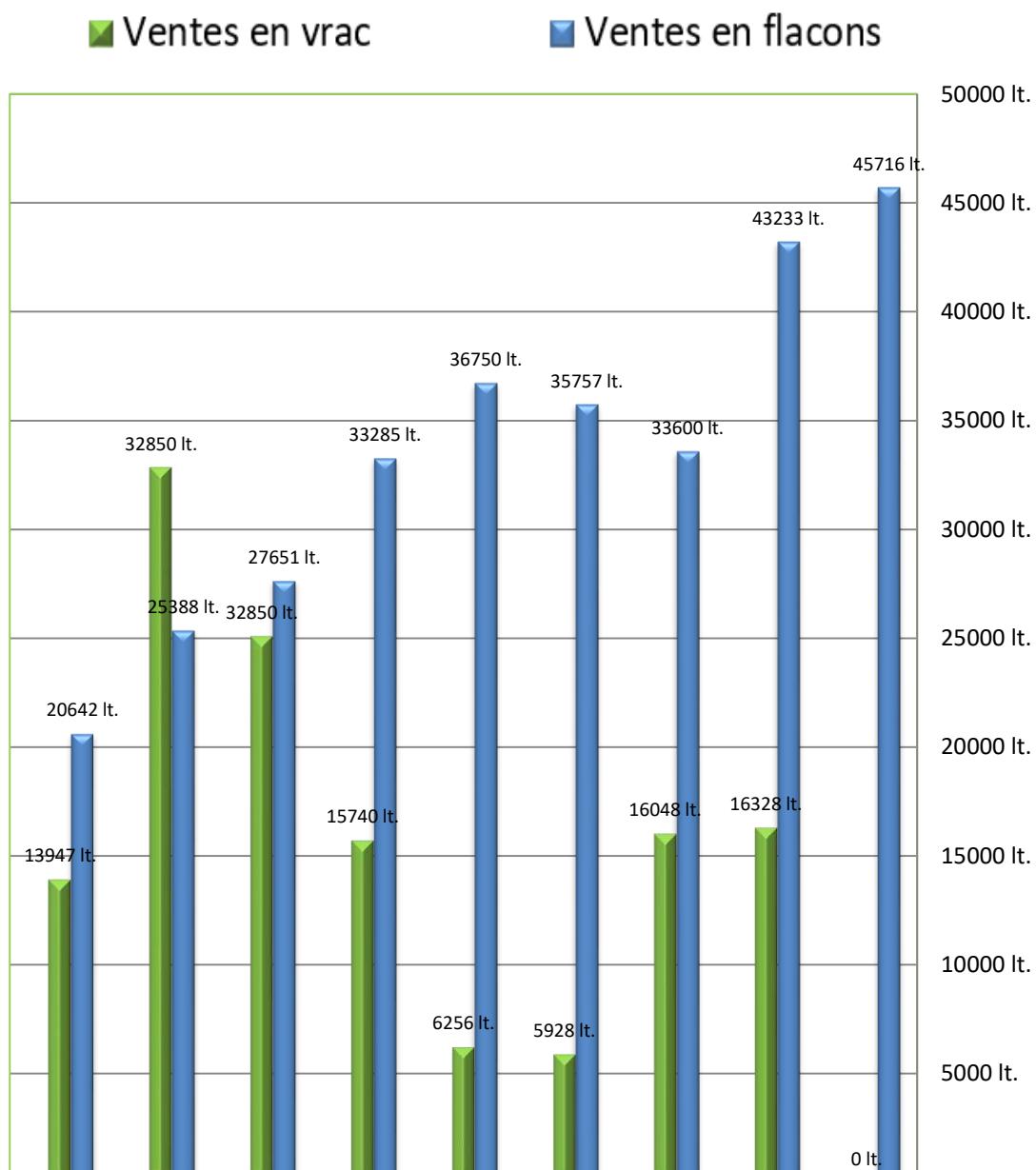
En 2019, la stratégie de vente a évolué avec un effort important réalisé en termes de promotion, en particulier auprès des restaurateurs et de la population. L'accent a été mis sur le fait de conquérir le cœur de la clientèle de la Bourgeoisie, à savoir la Ville de Fribourg et de manière plus globale le canton. Cette approche locale et cohérente cadre avec les activités de la Bourgeoisie ancrées dans un tissu local et cantonal.

La Bourgeoisie est redevenue membre de l'association Terroir Fribourg avec qui elle a noué un partenariat de confiance et efficace dans cette perspective de promotion. Elle dresse un premier bilan très positif. Elle a également pris contact avec l'organe en charge des questions d'œnotourisme du canton de Vaud.

Malgré les diminutions de quotas décidées par le Canton de Vaud pour la région du Lavaux, impactant ainsi la quantité de raisin produite, les ventes ont encore progressé en 2019. Cela s'explique notamment grâce à plusieurs campagnes de promotion, que cela soit sur internet, sur les réseaux sociaux ou par une présence lors d'événements majeurs, comme par ex. la Fête des Vignerons ou le salon Goûts et Terroirs.

Pour la première année, aucune vente en vrac n'a été effectuée et l'ensemble de la vendange a été mis en bouteille, ce qui démontre la progression des ventes enregistrées ces dernières années.

Evolution des ventes (tous millésimes confondus)



	2015	2016	2017	2018	2019
Ventes en vrac	6'256 lt	5'928 lt	16'048 lt	16'328 lt	0 lt
Ventes en flacons	36'750 lt	35'757 lt	33'600 lt	43'233 lt	45'716 lt
	43'006 lt	41'685 lt	49'648 lt	59'561 lt	45'716 lt



Pour finir, des réflexions ont été menées afin de moderniser les différents supports visuels et dynamiser l'image véhiculée des domaines et produits viticoles. Dans un univers axé non seulement sur la qualité et les nouvelles attentes en matière de consommation, la Bourgeoisie est consciente qu'une promotion se fondant sur des visuels attractifs et parlants pour un large panel de consommateurs est un axe essentiel de communication. Elle entend poursuivre ses efforts en 2020.



Par ailleurs, la Bourgeoisie entend se positionner nouvellement en matière de modèle économique et d'offres à l'avenir. La concurrence est devenue importante ces dernières années, notamment en raison d'importations massives de vin étranger à des prix souvent très bas, obligeant ainsi les producteurs suisses à se moderniser et anticiper les défis de la vigne mais aussi les attentes nouvelles des consommateurs. Ces questions sont très actuelles en Suisse de manière générale. La Bourgeoisie se doit de se montrer exemplaire et surtout anticiper, à tout le moins, planifier ce qu'elle entend proposer aux consommateurs.

A ce sujet, la Bourgeoisie a entrepris beaucoup d'actions avec une nouvelle planification des encépagements et des évaluations de nouvelles gammes de vins à vinifier, dès l'année 2020. Elle a aussi axé la promotion de ses vins dans « ses propres murs » : Ville et Canton de Fribourg » en allant voir les acteurs et restaurateurs mais aussi avec de la communication active sur les réseaux sociaux ou par le biais d'articles de presse. Elle entend poursuivre sur cette voie dans les années à venir afin de capitaliser sur la très bonne qualité des vins et succès auprès des consommateurs.

6.6 Bâtiments locatifs

■ **Centre forestier de La Corbaz**

- Installation d'un adoucisseur d'eau
- Entretien courant

■ **Samaritaine 38**

- Entretien courant

■ **Les Bonnesfontaines, Résidence bourgeoisiale**

- Entretien courant

La Fondation de l'Hôpital des Bourgeois prend en charge les investissements dont les frais financiers seront acceptés par la Commission des Etablissements médico-sociaux du district de la Sarine (CODEMS).

■ **Rue du Pont-Muré 14**

- Entretien courant

■ **Rue des Alpes 8 - 14**

- **Travaux de transformation Restaurant l'Aigle Noir**

Le restaurant de l'Aigle Noir a fermé ses portes pendant plusieurs mois pour que des travaux de transformation et une rénovation complète soient réalisés. Les travaux ont créé un lieu de restauration contemporain et apprécié des habitants de la Ville de Fribourg et du Canton. La Bourgeoisie a pris le parti de redonner une nouvelle vie à un établissement vieux de deux siècles, empreint d'histoire et emblématique. Les travaux visaient à concilier modernité et tradition. Après six mois de travaux, le lieu a ré-ouvert et l'Aigle Noir a pris son envol lors d'une inauguration rassemblant les autorités, de nombreux invités ainsi que la presse.







La Bourgeoisie a confié l'exploitation des lieux à la Fondation St-Louis avec qui elle partage des valeurs communes. Celle-ci collabore déjà avec la Bourgeoisie pour l'entretien et le maintien de la qualité de nombreuses propriétés forestières et alpestres. Les premiers mois d'exploitation ont permis de voir affluer une large clientèle et laisse augurer d'un succès prometteur.

Le crédit d'ouvrage voté par l'Assemblée bourgeoisiale en septembre 2018 a été respecté, moyennant quelques dépassements de postes s'expliquant soit par des impératifs (remplacement conduite eau glacée) ou des modifications de commandes et améliorations (faux-plafonds acoustiques, cuisine, trappe métallique, sol parquet d'un bureau, mise aux normes du système de détection incendie et électrique) décidées conjointement par la Bourgeoisie et la Fondation en cours de réalisation. Les montants des dépassements sont restés bien en-deçà de la réserve des 15%.

La prise en charge des travaux de rénovation et aménagements intérieurs (par ex. mobilier) a été répartie entre la Bourgeoisie et la Fondation. Un prêt a été accordé par la Bourgeoisie à la Fondation pour financer la part de travaux à sa charge et ainsi favoriser un bon début d'exploitation.

Les différents travaux ci-dessous concernent la rénovation complète de l'Aigle Noir ainsi que des travaux connexes :

- Réparation du moteur du monte-chage de l'Aigle Noir
- Rénovation et mise en conformité des locaux de la cuisine et des installations du restaurant de l'Aigle Noir
- Réparations diverses suite à un dégât d'eau (sol de la salle Fegely)
- Travaux de peinture dans diverses salles de la Maison bourgeoisiale
- Mise en place de détecteurs dans les locaux du sous-sol de la Rue des Alpes 10
- Modernisation de la détection incendie
- Rénovation partielle des bureaux de l'administration (sol et mobilier de deux bureaux et installations électriques)
- Entretien courant

■ **Samaritaine 9**

- Remplacement de la chaudière à gaz
- Entretien courant

■ **Rue du Pont-Muré 16-18**

- Entretien courant. A noter que les travaux d'entretien courant concernant le restaurant du Gothard sont assumés directement par l'exploitante.

■ **Rue St-Pierre-Canisius 13**

- Entretien courant

■ **Route des Bonnesfontaines 26-38**

- Réparations suite à une fuite d'eau à la chaufferie
- Réfection de l'étanchéité à Bonnesfontaines 26
- Réparation de l'ascenseur à Bonnesfontaines 26
- Entretien courant

■ **Chauffage à bois à Bonnesfontaines**

La centrale, en service depuis 2018, a fonctionné durant toute l'année 2019 sans aucun problème significatif. Des améliorations ont été entreprises au niveau de l'exploitation.

La Bourgeoisie a livré plus de 1'200 m³ de plaquettes pour 1'034'676 KWh avec un rendement de 855.10 KWh par m³ de plaquettes (bois feuillu de bonne qualité). La météo a été clémente en 2019 ce qui n'a pas nécessité une consommation importante. La mise en service du chauffage des logements pour seniors permettra d'accroître la production de chaleur.

Toute la filière d'approvisionnement et la gestion de la maintenance de la centrale ont été assurées par le centre forestier en collaboration avec des prestataires externes spécialisés. Les frais d'entretien ont été globalement ceux qui avaient été planifiés avec peu d'écart significatifs constatés. Un premier bilan pourra être dressé après trois années d'exploitation.

6.7 Bourguillon

☛ **Cimetière**

- L'assainissement du mur d'enceinte, voté par l'Assemblée bourgeoisiale en date du 13 décembre 2018, n'a pas pu démarrer en 2019. La demande de permis de construire et l'adjudication des travaux sont achevées. Les travaux seront réalisés en 2020, sous la direction d'un bureau d'architectes en raison des contraintes patrimoniales dont il faut tenir compte.

☛ **Chapelle**

- Installation d'une gâche électrique de la porte principale
- La rénovation de la toiture (2^{ème} étape ; 1^{ère} partie achevée en 2017) n'a pu démarrer en 2019. A l'instar du mur du cimetière, les travaux seront réalisés en 2020, sous la même direction des travaux, à des fins d'efficacité.
- Entretien courant

☛ **Chemin de la Chapelle 1**

- Remplacement du four et plan de cuisson
- Entretien courant

☛ **Cure de Bourguillon**

- Entretien courant

7. ACHAT DE PROPRIETES

☛ **Parcelles de vignes de Calamin et Gamay**

La Bourgeoisie est propriétaire de deux domaines en Lavaux, soit à Riex et à Béranges. La surface est de 5.87 ha. Elle recouvre plusieurs appellations AOC Lavaux (Riex, Epesses, Dézaley).

La Bourgeoisie a eu l'opportunité de faire l'acquisition de 2'014 m² de parcelles de Calamin auprès d'un vigneron-encaveur qui a cessé ses activités suite à un départ à la retraite. Historiquement, la Bourgeoisie de Fribourg produisait à l'époque plus de 5'000 litres de Calamin. Elle a dû se séparer des parcelles de Calamin en raison d'un remaniement parcellaire et de la route qui fut créée.

Simultanément, une parcelle de Gamay (constituée de plus de 80% de Plant Robert) sur une surface de 620 m² a été acquise.

Ces acquisitions s'inscrivent dans la stratégie de faire évoluer l'exploitation viticole en diversifiant certains produits tout en augmentant la quantité de raisins, notamment en rouge, dans la perspective de tout mettre en bouteilles, comme c'est le cas pour la première année (aucune vente en vrac).

La production annuelle de vin de Calamin devrait permettre d'encaver de 1'600 à 2'000 litres par année à l'avenir. En ce qui concerne la parcelle de rouge, la production d'env. 600 litres permettra de diminuer les besoins d'achat auprès de domaines tiers.

La délivrance de l'autorisation par la Commission foncière du canton de Vaud prenant plus de temps que prévu, la transaction approuvée par l'Assemblée bourgeoisiale n'a pas pu encore être inscrite au Registre foncier.

8. VENTE DE PROPRIETES

Cession partielle de la parcelle art. 8067 RF de la Commune de Fribourg

La Bourgeoisie est propriétaire de la parcelle art. 8067 Registre foncier de la Ville de Fribourg dans le secteur global des Hauts de Schiffenen (HDS) dans le quartier du Schönberg, comprenant plusieurs parcelles dont l'art. 8068 RF, propriété d'une société privée. Les parcelles sont toutes situées en zone à bâtir selon le plan d'aménagement local (PAL) de la Ville de Fribourg actuellement en vigueur. Le secteur global des HDS est composé du secteur Est et Ouest (parcelle de la Bourgeoisie). Une convention de développement des équipements a été passée entre tous les propriétaires des HDS avec la Ville de Fribourg.

La Bourgeoisie a cédé un droit d'emption sur une portion de terrain d'une surface de 6'933 m² afin de faciliter le développement des bâtiments et éviter des questions de copropriété et répartition complexe des investissements/charges/revenus.

L'acte notarié, approuvé par l'Assemblée bourgeoisiale en date du 11 décembre 2019, est soumis à plusieurs conditions suspensives. Une servitude a été inscrite entre la Bourgeoisie et la société privée afin de s'assurer que l'ensemble des droits à bâtir ne soient pas réalisés sur un seul secteur tant que l'ensemble des infrastructures ne seront pas réalisées.

9. AUTRES ACTIVITES

☛ **Domaine de Bertigny-Chambloux – développement urbain et couverture d'autoroute / accès HFR**

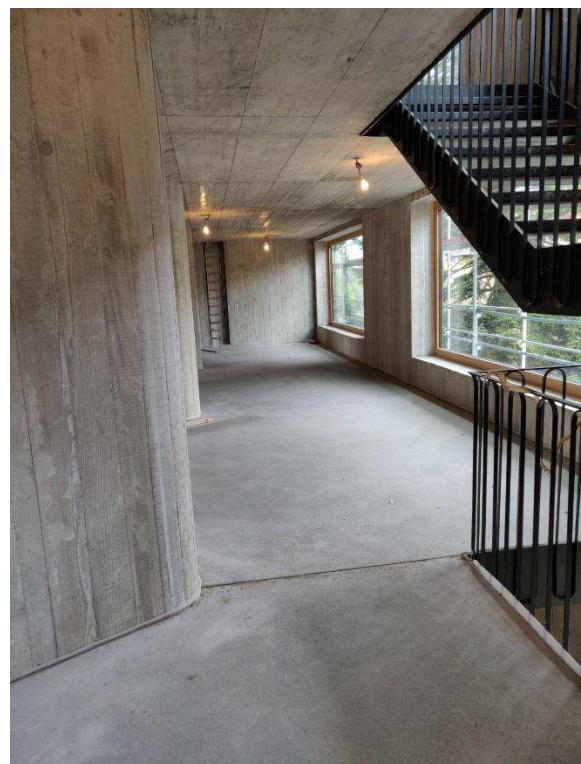
En mai 2017, pour donner suite à un mandat du Grand Conseil, le Conseil d'Etat a décidé de nommer un comité de pilotage qui a reçu la charge d'orienter la stratégie et les travaux de mise en œuvre et d'accompagner le processus technique. Un bureau exécutif avec les représentants de l'Etat et certains partenaires institutionnels ont été mis sur pied dans le but d'accompagner la mise en place concrète du projet et sa réalisation, en particulier lors des phases d'études. L'Assemblée bourgeoisiale a autorisé, lors de sa séance du 13 décembre 2018, la participation active et financière aux études concernant la couverture de l'autoroute et le développement urbain dans le secteur Bertigny-Chambloux, sous réserve de l'approbation par le Grand Conseil du crédit concernant l'engagement de l'Etat de Fribourg, accordée en date du 13 décembre 2018.

La Bourgeoisie a eu l'occasion de participer à plusieurs ateliers (diagnostic, impulsions et synthèse) organisés dans le cadre du mandat d'étude parallèle piloté par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions de l'Etat de Fribourg avec l'appui d'un bureau d'urbanistes. Ces ateliers, qui se sont déroulés jusqu'en juillet 2019, ont permis d'échanger avec les autres partenaires et entités impliqués dans le périmètre du projet, dans la perspective d'élaborer un cahier des charges à l'attention des équipes qui auront été sélectionnées par le collège d'experts, dont fait partie la Directrice des Affaires bourgeoisiales, pour participer au mandat d'études parallèle suite à un appel à candidature. Cet appel a été lancé durant l'été 2019 et a abouti début septembre 2019 à retenir sept participants de renommée internationale.

Les sept équipes ont eu l'occasion, lors d'un dialogue intermédiaire, de présenter leurs projets les 11 et 13 novembre 2019 au collège d'experts qui a pu délivrer encore avant la fin 2019 des recommandations à intégrer dans le cadre du 2^{ème} tour. Les prochaines étapes sont la tenue d'un dialogue final au premier trimestre 2020 lors duquel les équipes sont amenées à présenter leurs propositions finales. Suite à cela, le collège d'experts rendra un rapport de synthèse à l'intention des partenaires et entités dont la Bourgeoisie, à la fin du trimestre 2020.

☛ **Logements pour seniors – Route des Bonnesfontaines 28 à Fribourg**

Suite au vote du crédit d'ouvrage par l'Assemblée bourgeoisiale du 24 mai 2018, de nombreuses étapes du projet se sont déroulées. La phase de réalisation en 2019 a permis d'atteindre une étape cruciale avec la fin des travaux du gros-œuvre. Le retard sur le planning initial qui prévoyait la fin du chantier courant 2020, s'explique principalement par la faillite d'une entreprise et des retards de livraison qui ont eu des répercussions sur l'ensemble de la chaîne d'intervention. Grâce à un gros effort de la Bourgeoisie, accompagnée de la direction des travaux, le retard a pu légèrement rattrapé fin 2019. Les travaux devraient s'achever en principe d'ici à la fin 2020.



En parallèle, un groupe de travail, composé du Chef du Service des affaires bourgeoisales, du Directeur de la Résidence bourgeoisale Les Bonnesfontaines, d'un membre du Conseil bourgeoisial ainsi que d'un représentant des gérances immobilières, a siégé à plusieurs reprises afin d'élaborer des propositions de synergies entre le fonctionnement de la Résidence bourgeoisale Les Bonnesfontaines et les futurs logements pour seniors.

L'objectif fixé de ce groupe est de proposer un concept de logements se distinguant non seulement de l'offre actuelle sur le marché de la Ville et du Canton et permettant aussi de créer des synergies avec la Résidence bourgeoisale, tout en ne créant pas de confusion sur la destination distincte des deux bâtiments. La volonté est de pouvoir offrir certaines prestations de type « hôtelière ».

☛ Domaine de Menziswil : EKLM – Drainages / Planification du remplacement de la conduite principale

Pour rappel, le réseau de collecteurs du périmètre du syndicat d'améliorations foncières, dont fait partie notamment le domaine agricole de Menziswil, propriété de la Bourgeoisie, date des années 1920. Dans les années 1990, il a fait l'objet successivement de deux assainissements de la conduite principale et des collecteurs secondaires.

En 2011, un projet de 3^{ème} étape d'assainissement a été lancé et s'est heurté à des difficultés en raison des implications du projet et le maintien sous tuyau du cours d'eau le Horiabach. Suite à un examen cantonal, le comité du syndicat a décidé de faire nommer par le Conseil d'Etat une commission d'experts, chargée d'évaluer les impacts et préjudices qu'une remise à ciel ouvert impliquerait pour les exploitants agricoles (par ex. perte de revenus, perte de surfaces agricoles utiles, etc.).

Un rapport d'expertise a été rendue en juin 2019. Un examen par les services spécialisés cantonaux aura lieu en 2020 et permettra de déterminer la suite à donner à ce dossier.

☛ Schmitten – Logements pour électro-sensibles

Une promesse d'octroi et d'achat d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP) a été signée le 2 octobre 2018 avec un investisseur. Le dossier de permis de construire a fait l'objet de plusieurs demandes successives de permis de construire en 2019, qui ont donné lieu à des oppositions de la part du voisinage direct. Le dossier a été examiné par la Commune puis le Canton et a été transmis à fin 2019 à la Préfecture de la Singine pour qu'elle se prononce.

Des décisions seront rendues au premier trimestre 2020. En cas de décision favorable, la construction pourrait démarrer au printemps 2020.

☛ PAD au lieu-dit « Schmiedmatte » (Schmitten)

Les procédures de plan d'aménagement de détails et de permis de construire ont suivi leur cours en 2019. Plusieurs oppositions ont été déposées par le voisinage. Un examen de la situation devra être fait en 2020 afin de s'assurer de la nécessité ou pas de coordination avec la révision du plan d'aménagement local sur la base des nouvelles exigences fixées par le plan directeur cantonal.

☛ Montagnes - Gantrisch / MZG Muscherntal : Assainissement du Wannelsweg

La réfection de la route est terminée (bandes de roulement bétonnées) ce qui marque la fin d'un long processus d'améliorations foncières permettant de favoriser l'accès aux alpages le plus longtemps possible durant l'année.

👉 **Montagnes - Lägerli : Assainissement du réseau d'eau et collecteurs approvisionnant l'exploitation agricole (nouvelle stabulation libre et ancienne étable/ferme)**

La construction d'un nouveau bâtiment agricole s'est faite en 2017. Des aménagements extérieurs ont été réalisés en 2018. Il a fallu encore en 2019 procéder à des réparations sur un mur qui présentait des fissures en raison d'un drainage insuffisant. Les travaux ont été réalisés en automne 2019.

Des périodes de sécheresse ont entraîné des problèmes d'approvisionnement en eau au domaine agricole. Ce constat vaut pour l'ensemble des alpages. Il a été particulièrement significatif pour le Lägerli où des périodes basses de débit avec max. 3-5 l/min. ont été constatées. Des améliorations ponctuelles ont été entreprises par le centre forestier de la Bourgeoisie (par ex. amélioration du captage existant).

Pour autant, la situation a mérité un examen par un bureau d'ingénieurs spécialisés en hydraulique ayant permis d'identifier les mesures d'assainissement à prendre. Un rapport présentant plusieurs variantes d'assainissement a été rendu en septembre 2019. Sur cette base, la Bourgeoisie a pris contact avec le syndicat à buts multiples Schwyberg-Aettenberg qui a donné son accord de principe pour reprendre la maîtrise d'ouvrage de l'assainissement. Dès l'automne 2019, des études complémentaires ont été menées afin d'identifier la variante optimale sous l'angle coût-efficacité.

Un projet final pourra être mis à l'enquête au premier trimestre 2020 en vue d'une exécution en principe à l'automne 2020.

10. CHANGEMENT D'EXPLOITANTS

👉 **Chalet et buvette de la Bourlaya**

Madame Verena et Monsieur Gottfried Burri vous accueillent chaleureusement à la buvette de la Bourlaya durant la période estivale.

👉 **Chalet et fromagerie du Gantrischli**

La famille de Madame Marlis et Monsieur Rudolf Moser vous accueillent avec plaisir au chalet et à la fromagerie du Gantrischli à l'occasion d'une prochaine visite.

11. DIVERS

☛ Réforme structurelle et financement de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg 2014-2051 pour un montant de CHF 1'695'000.-

- Mesures d'assainissement pour financer la Caisse de pension
- Participation annuelle de la Bourgeoisie : CHF 90'686.30 (amortissement et intérêts)

☛ Bains de La Motta SA

Participation aux frais d'exploitation de la piscine par un montant annuel de CHF 50'000.- au maximum. Le Conseil communal a accepté de prendre en charge une part plus élevée du déficit d'exploitation des Bains de la Motta SA pour l'année 2020 et de permettre ainsi à la Bourgeoisie de réduire sa participation au déficit de cette Société de CHF 25'000.- au lieu des CHF 50'000.- usuels.

☛ Service social de la Ville de Fribourg

Versement d'un subside de CHF 100'000.-

☛ Fondation St-Louis

Subside annuel de CHF 1'200.-

☛ Fondation du logement

L'Assemblée bourgeoisiale du 15 décembre 2016 a accordé à la Fondation du logement, lors de son budget 2017, une réduction de CHF 100'000.- sur la redevance annuelle de CHF 165'000.- (arrondi) et ceci pour la période allant de 2017 à 2021 (concerne la Fondation de l'Hôpital et la Régie des Copropriétés). Lors de l'Assemblée bourgeoisiale du 11 décembre 2019, la Fondation du logement a accepté de renoncer à la réduction de cette redevance pour l'année 2020.

Il s'agira d'examiner dans les années à venir si ce soutien pourra se renouveler.

☛ Sœurs hospitalières de Ste-Marthe

Rente en faveur des Sœurs hospitalières de Ste-Marthe Brunisberg ayant travaillé à l'Hôpital des Bourgeois avant 1956 pour un montant de CHF 2'100.-

☛ Les Bonnesfontaines, Résidence bourgeoisiale

Soutien à l'animation des résidents d'un montant de CHF 5'000.-

☛ Fondation de Fribourg pour la Jeunesse

Subvention à la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse d'une somme de CHF 40'000.-

☛ Archives de la Ville 2016-2020

Participation salariale pour 2 personnes en charge de l'inventaire des œuvres d'art et du patrimoine de la Ville de Fribourg et de la Bourgeoisie pour un montant annuel de CHF 50'000.-

En 2019, les travaux destinés à établir un inventaire exhaustif des biens mobiliers et biens culturels propriétés de la Bourgeoisie se sont poursuivis. Des séances ont permis d'identifier un besoin de planification de la restauration des biens culturels en coordination avec l'élaboration du budget, le but étant d'anticiper les besoins et prévoir des restaurations régulièrement, compte tenu des priorisations qui auront été fixées. Le but est de poursuivre ces travaux et finalisé un inventaire sous forme numérique en 2020.

Dons et subventions

Divers dons et subventions ont été accordés en 2019 pour un montant de CHF 14'750.-.

Ce montant est destiné à soutenir différents projets présentant des liens avec la Ville de Fribourg et qui sont organisés en principe en Ville de Fribourg. Il peut s'agir de pièces de théâtre, spectacles, événements culturels, populaires mais aussi sportifs qui constituent une offre en faveur de la population non seulement de la Ville mais du Grand Fribourg.

Ces activités de soutien sont chères à la Bourgeoisie dont l'ensemble de ses revenus sont destinés à être réinvestis dans des projets d'utilité générale.

12. LES BONNESFONTAINES, RESIDENCE BOURGEOISIALE

12.1 Direction

Informations générales

La vie aux Bonnesfontaines a été bien active en 2019. Des travaux de construction ont été engagés en vue d'améliorer la zone d'accueil, d'agrandir la salle à manger et de réaliser des appartements seniors attenants à l'EMS. L'amélioration continue et la qualité restent un objectif permanent de l'institution. Plusieurs audits ont été menés sur les soins palliatifs, le développement durable, la relation avec les proches et la santé au travail.

Voici ci-après les principales activités qui ont été menées.

Aménagement extérieur

L'aménagement extérieur, à l'entrée du bâtiment, ne donnait pas satisfaction. Les bancs en béton et le caractère très minéral de ce secteur faisaient l'objet de remarques négatives récurrentes de la part des résident-e-s et des visiteur-euse-s. Le projet envisagé par Mme Ruth Vorlet, architecte-paysagiste a convaincu le Conseil des Bonnesfontaines. C'est ainsi qu'à l'automne, une magnifique place d'accueil a pu être inaugurée. Une fontaine a aussi été créée et installée par l'artiste fribourgeois Marc Bucher ; cette « Fontaine de la Vie » symbolise l'enfance, la vie active et la vieillesse. Le printemps et l'été 2020 permettront sans doute d'apprécier ce nouveau secteur du bâtiment désormais bien agencé et arborisé.

Agrandissement de la salle à manger

Le permis de construire a été obtenu avec retard et les travaux ont pu commencer en juillet seulement. Ils se poursuivent normalement et une belle nouvelle salle à manger des résident-e-s pourra être inaugurée au printemps 2020.

➤ **Appartements pour seniors de la Bourgeoisie**

Les Bonnesfontaines sont parties prenantes de ce projet dans la mesure où elles entendent offrir des prestations de services aux futurs résidents. Aussi, une demande d'autorisation d'exploiter un service de soins à domicile a été faite à la Direction de la Santé et des affaires sociales. Celle-ci n'a pour l'heure pas obtenu de réponse. Une offre de prestations de nettoyage, de portages de repas et d'animation sera proposée aux habitant-e-s des appartements. Pour faciliter les liens entre les deux bâtiments (EMS et appartements seniors) via le tunnel, le monte-charge sera transformé en nouvel ascenseur et le passage souterrain sera mis en valeur pour le rendre plus plaisant.

Enfin, des panneaux photovoltaïques seront disposés sur les toits de l'EMS et du nouveau bâtiment pour un approvisionnement électrique de l'EMS par énergie solaire.

Les travaux aboutiront à la fin 2020 et les premiers habitants pourront intégrer les appartements tout au début 2021.

➤ **Renouvellement de la certification Palliative Geriatrie**

L'audit du 6 novembre 2019 s'est bien déroulé et le comité d'audit a donné un avis favorable au renouvellement de la certification. Sur 8 séries de critères évalués, Les Bonnesfontaines ont obtenu la note maximale pour 7 d'entre elles. Les Bonnesfontaines continuent à s'améliorer dans ce domaine d'activité crucial dans un EMS. Par ailleurs, deux infirmières ont obtenu leur CAS en soins palliatifs.

➤ **Développement durable et mobilité durable**

Les Bonnesfontaines ont été invités à participer au Prix de l'Ethique 2019 à la suite de son obtention du label Etablissements de soins responsables. Un certificat a été décerné à l'Institution.

De plus, un plan de mobilité durable a été mis sur pied pour la première fois. Le succès n'est pas encore au rendez-vous mais le personnel a été sensibilisé et encouragé à la mobilité douce. Diverses mesures ont été prises : une contribution financière aux abonnements de transports publics, l'achat de carte TPF pour les déplacements professionnels en Ville, l'acquisition d'un vélo électrique à disposition du personnel pour ses déplacements professionnels et privés ainsi que l'augmentation du prix des places de parc. Ces mesures seront rééditées en 2020.

➤ **Réseau de santé de la Sarine (RSS), CODEMS et AFIPA**

Le Centre de coordination du RSS a vécu sa première année d'activités. Il a répondu à satisfaction aux attentes de la Résidence bourgeoisiale et le logiciel développé spécialement pour le Centre permet une bonne communication entre les différents partenaires.

Une demande de financement du chauffage à bois réalisé sur le site de la Fondation Fribourg pour la Jeunesse a été adressée à la CODEMS pour la part concernant l'EMS. Les discussions ne sont pas encore achevées. Une réponse est attendue en 2020.

La centralisation informatique est à l'étude au RSS. Elle centraliserait les données des résidents, du personnel de l'EMS et la comptabilité. De même, la question des mandats attribués par le RSS aux EMS de la Sarine fait l'objet de travaux par un groupe de travail ad hoc. L'autonomie et la responsabilité des institutions seront au cœur des discussions.

Un projet de fusion entre l'AFIPA et l'AFAS est en cours. De bons échanges ont eu lieu, des décisions seront prises dans le courant 2020.



Le Conseil des Bonnesfontaines

Le Conseil des Bonnesfontaines s'est réuni à 5 reprises pour prendre connaissance des rapports de la direction, des objectifs et des formations 2020 ainsi que pour approuver les comptes et budgets et décider des sujets liés à la gestion.

Il a pris connaissance de l'enquête de satisfaction biannuelle des résidents réalisée par un civiliste engagé au service administratif. Pour les résidents qui ne pouvaient pas répondre, ce sont leurs proches qui ont été sollicités. Le taux de satisfaction global est de 96% (2015 : 91% / 2017 : 94%). Voici d'autres taux de satisfaction : les repas 93%, le placement à table 96%, la propreté 99%, la cafétéria 99%, les soins et l'accompagnement 98%, le respect de l'intimité 100%. Les commentaires les plus marquants formulés par les résident-e-s ont été analysés lors de la Revue de direction et certaines mesures sont prises pour améliorer les situations critiques.

Une journée au vert a été organisée à l'appartement Silver & Home à Diabolo Menthe à Fribourg. A cette occasion, le Conseil des Bonnesfontaines a pris connaissance et discuté du tableau d'Analyse des risques de l'institution. Au vu des contraintes et difficultés de prise en soins de certain-e-s résident-e-s atteint-e-s de problèmes cognitifs, le Conseil a évoqué la réalisation d'une unité de soins protégée aux Bonnesfontaines. Le statut juridique des Bonnesfontaines a aussi été discuté. Le Conseil a pu aussi découvrir les dernières technologies proposées aux seniors pour faciliter leur vie et leur sécurité chez eux.

Le Conseil des Bonnesfontaines a été renseigné régulièrement sur le taux de couverture de la Caisse de pensions Veska (126% au 30.11.2019) à laquelle le personnel des Bonnesfontaines est affilié. La caisse de pension a annoncé une série de mesures pour 2021 dans le but de faire face au vieillissement de la population : réduction du taux de conversion à 5.6%, augmentation de la cotisation de 2% et réduction du taux d'intérêt technique. Une compensation unique est versée à chaque collaborateur-trice selon son âge au moyen des disponibilités de la Caisse pour compenser la réduction de prestations. Le personnel est informé de ces mesures et d'autres particularités introduites en 2020 (poursuite de l'épargne jusqu'à 70 ans, introduction d'une rente partenaire, augmentation générale du capital-décès, adaptation de la clause bénéficiaire pour les frères, sœurs et héritiers légaux).



Les statistiques

Les statistiques mettent en évidence les éléments suivants :

- Le nombre d'accueils s'élève à 32 (40 en 2018). Ce chiffre reste encore élevé en regard avec les années 2010-2016. Il tient en particulier au fait que Les Bonnesfontaines accueillent des personnes fragilisées avec un niveau RAI relativement élevé.
- La durée du séjour s'est établie à 1 an et 9 mois (3 ans en 2018) alors que l'âge moyen des résidents est de 85.9 ans (2018 : 85.7 ans).
- Le niveau RAI moyen continue à augmenter, il s'élève à 6.83 (2018 : 6.79).
- Enfin, le nombre de personnes hospitalisées se monte à 27 (20 en 2018).

L'EMS s'occupe de personnes d'un âge moyen élevé et de plus en plus dépendantes, ce qui est souhaité par la Direction de la santé et des affaires sociales et sa politique d'encouragement à rester le plus longtemps possible à domicile.

Cette tendance à accueillir des personnes très fragilisées ne devrait pas être renforcée. Les EMS doivent trouver un juste équilibre entre les différents RAI de manière à rester des lieux de vie. En effet, des efforts importants ont été faits ces années passées pour y mettre de la vie, organiser des manifestations, proposer du divertissement, des activités culturelles et sociales. Ces mesures portent leurs fruits, les résidents y trouvent leur compte et le personnel aussi.

Aussi, Les Bonnesfontaines entendent-ils à l'avenir accueillir des personnes qui ont besoin de soins certes, mais qui sont encore suffisamment autonomes et indépendantes pour participer à la vie et aux activités socio-culturelles de l'institution.

Alors que les absences de longues durées, soit de + 30 jours, du personnel étaient relativement élevées en 2018, elles ont diminué de 1'188 jours en 2019 (-39%). Ces absences sont dues à des maladies et accidents et à des congés maternité. Les mesures de prévention des risques psychosociaux instaurées en 2017 contribuent à aider le personnel se trouvant en difficulté.

Statistiques résidents

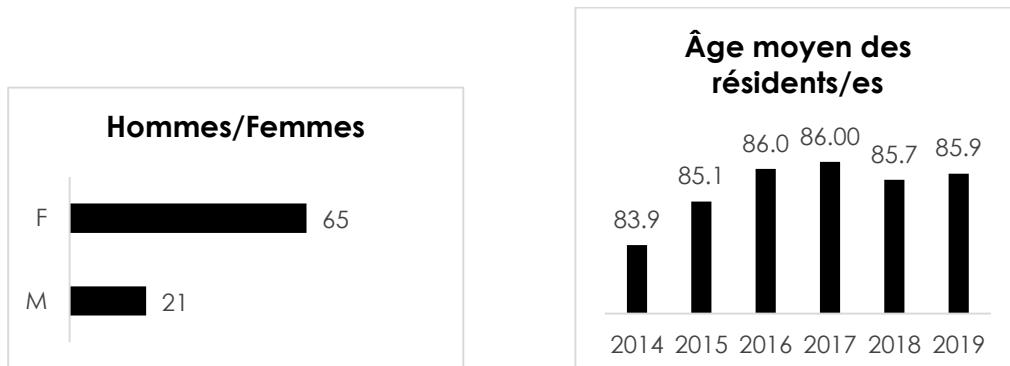
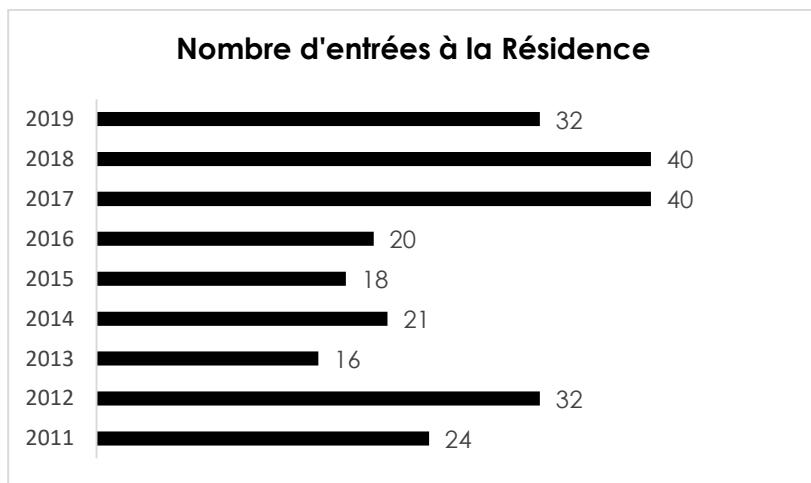
Mouvements		Prix journaliers pension	
Nombre de lits	87	Degrés de soins	CHF
Effectif au 1er janvier 2019	85	RAI 1 à 12	105
Décès	27		
Entrées	32		
Départs	4		
Effectif au 31 décembre 2019	86		

Niveaux de soins	2015	2016	2017	2018	2019
RAI 1	0	192	0	0	0
RAI 2	7'595	4'310	2'030	1'215	1'219
RAI 3	480	1'418	2'904	3'814	3'147
RAI 4	4'125	4'894	2'664	2'929	1'535
RAI 5	1'486	1'328	1'422	1'805	1'536
RAI 6	2'668	2'575	5'154	4'657	6'953
Total RAI 1 à RAI 6	16'354	14'717	14'174	14'420	14'390
RAI 7	5'700	6'406	6'206	5'163	5'189
RAI 8	3'353	3'904	3'829	3'589	4'024
RAI 9	2'638	2'502	2'210	1'749	1'877
RAI 10	3'059	3'604	4'092	4'298	4'191
RAI 11	375	362	927	1'893	1'430
RAI 12	0	0	179	502	514
Total RAI 7 à RAI 12	15'125	16'778	17'443	17'194	17'225
TOTAL RAI 1 à 12	31'479	31'495	31'617	31'614	31'615

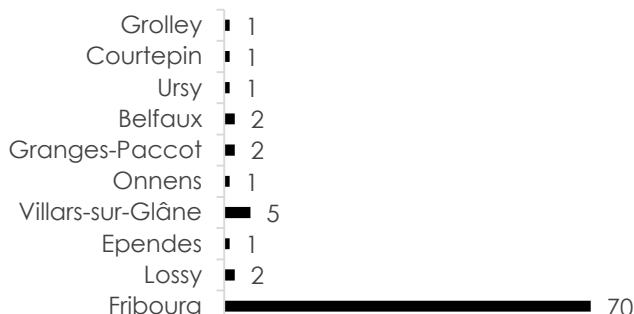
RAI moyen	5.91	6.15	6.72	6.79	6.83
------------------	------	------	------	------	------

Années	Journées de séjour/taux d'occupation	
	Journées	Taux
2015	31'690	99.8%
2016	31'770	99.8%
2017	31'617	99.6%
2018	31'614	99.6%
2019	31'615	99.6%

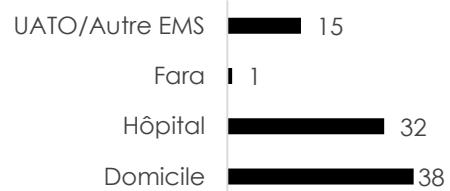
Journées d'absence (hosp/vac)	
2015	211
2016	275
2017	162
2018	283
2019	357



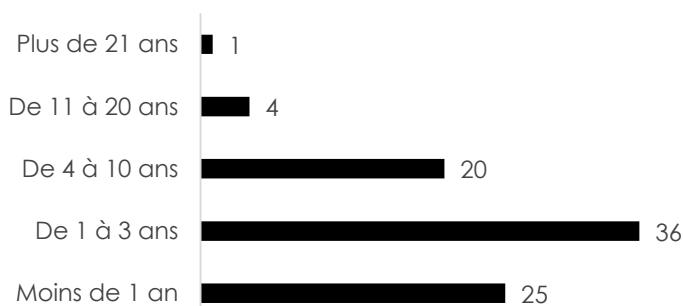
Communes de provenance



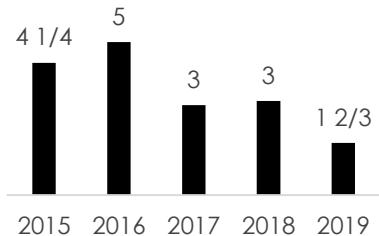
Provenance lors de l'admission



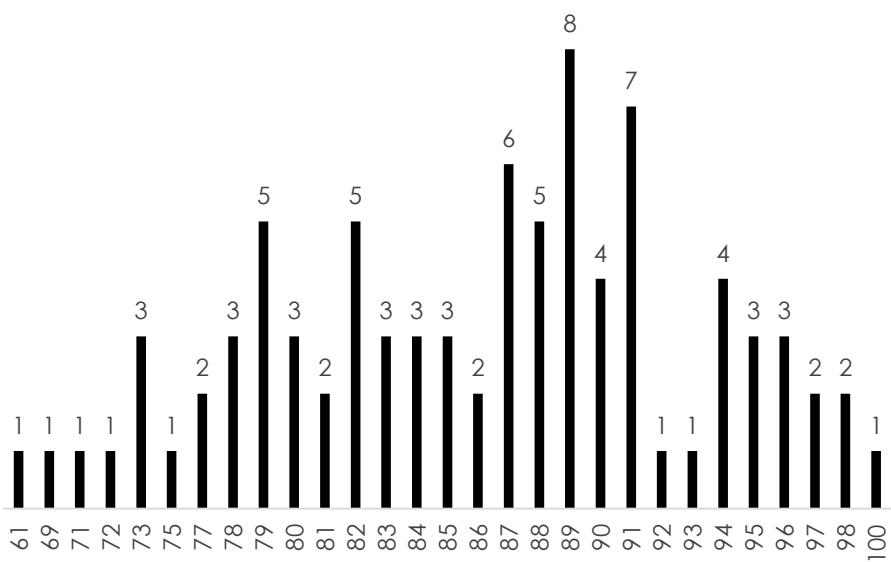
Résidents/es et durée de vie aux Bonnesfontaines



Durée moyenne du séjour (années)



Âges des résidents/es actuels/les



Statistique personnel

Personnel effectif au 31.12	2016		2017		2018		2019	
	Nbre	EPT	Nbre	EPT	Nbre	EPT	Nbre	EPT
Animatrices	4	2.6	5	3	5	2.8	5	3.7
Infirmier chef et adjointe/inf.chef	1	1	1	1	1	1	1	1
Infirmières / Infirmiers / ASSC	29	23.5	27	22.2	27	21.4	30	23.2
Aides	53	39.7	58	42.4	57	42.8	55	41.4
Apprenties ASSC / ASE	5	5	6	6	4	4	8	7.6
Personnel de soins/Animatrices	92	71.8	97	74.6	94	72.0	99	76.9
 Direction	 1	 1	 1	 1	 1	 1	 1	 1
Administration	4	2.7	5	3.2	4	2.5	4	2.45
Intendance	1	0.8	1	0.8	1	0.8	1	0.8
Cuisiniers	3	3	3	3	3	2.8	3	2.8
Aides de cuisine	7	4.9	6	4.6	6	4.8	6	4.8
Personnel de la cafétéria	5	2	3	2	3	2	2	1.5
Employées de maison/lingerie-nettoyage	10	8.9	10	8.9	11	9.6	12	10.4
Service technique	2	2	2	2	1	1	1	1
Agent de support	0	0	0	0	0	0	0	0
Administration / intendance (hors apprenti/civiliste)	33	25.3	31	25.5	30	24.5	30	24.75
 Apprenties GEI, Cuis., stagiaire	 3	 3	 3	 3	 2	 2	 2	 2
Civiliste	1	1	2	2	2	2	3	3
Administration / intendance (avec apprenti/civiliste)	37	29.3	36	30.5	34	28.5	35	29.75
 Total général	129	101.1	133	105.1	128	100.5	134	106.65

Absences de longue durée (+ de 30 jours compris)				
	2016	2017	2018	2019
Personnel soignant	971.5	613	1'714	1'121
Personnel d'exploitation	346.5	130	1'268.5	673.5

Répartition des charges et des ressources

Répartition des charges financières	2016	2017	2018	2019
	%	%	%	%
Salaire + charges sociales	80.49%	81.97%	81.60%	82.46%
Matériel médical	2.78%	2.57%	1.54%	0.64%
Produits alimentaires	5.24%	5.12%	5.39%	5.47%
Autres charges ménagères	1.85%	1.65%	1.61%	1.65%
Entretien immeuble + équipement	2.80%	2.56%	3.08%	3.50%
Eau et énergie	2.02%	1.77%	1.98%	1.87%
Intérêts financiers	2.55%	2.22%	2.18%	1.94%
Frais administratifs	1.13%	1.04%	1.32%	1.05%
Animation	0.28%	0.24%	0.27%	0.28%
Taxes, débours, assurances	0.39%	0.40%	0.42%	0.40%
Autres charges exploitation	0.48%	0.47%	0.61%	0.73%
TOTAUX	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%

Répartition des ressources financières	2016	2017	2018	2019
	%	%	%	%
Hébergement	32.28%	30.46%	31.03%	30.43%
Soins	55.40%	57.92%	57.94%	59.55%
SPS	15.40%	17.31%	13.87%	19.91%
Résidents	22.83%	23.12%	25.96%	21.93%
Caisses maladie	17.18%	17.49%	18.11%	17.71%
Forfait médicaments	2.96%	2.65%	1.55%	0.63%
Recettes diverses	3.07%	3.08%	3.38%	3.81%
Restaurant/cafétéria	2.45%	2.40%	2.56%	2.20%
Participation des communes	3.84%	3.49%	3.54%	3.38%
TOTAUX	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%

12.2 Soins



Généralités

Le service de soins continue, comme les années précédentes, à organiser des réunions avec les résidents et leurs proches afin d'instaurer un temps de parole. Le bilan est positif et confirme que ce moment d'échange est essentiel pour ouvrir le dialogue sur la vie du/de la résident-e aux Bonnesfontaines et pour faire fonctionner la relation « résident-e, proches et institution ».

L'audit du Service du médecin cantonal (SMC) sur la thématique de l'intégration des proches (deuxième cycle de visites ciblées) a eu lieu en juillet 2019. Il a abouti à des compliments adressés à l'institution et à des encouragements à poursuivre dans l'amélioration continue en ce qui concerne les proches. Les modifications à effectuer étaient surtout d'ordre administratif sur le logiciel Carefolio ainsi que sur les documents permettant une recherche d'informations plus ergonomique.

Le rôle du personnel référent des résident-e-s a été renforcé par rapport aux années précédentes. La photo de l'animatrice référente est également affichée dans les chambres, ceci dans le but de se faire mieux connaître, au même niveau que le personnel référent infirmier et aide-infirmier.

Grâce à la disponibilité et la bonne collaboration avec les deux médecins répondants, Dr Riedo et Dr Hetzel, aucun appel au service de la permanence de la ville n'a été fait.

Le Service du psychiatre de liaison du Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM) a poursuivi ses visites de résident-e-s dont l'état de santé a nécessité son intervention dans le but d'assurer son bien-être, d'adapter éventuellement le traitement, d'éviter ou de confirmer le besoin d'hospitalisation dans un lieu psychiatrique. Le Dr Telaku, psychiatre, a pu donc intervenir sur l'accord ou proposition des médecins traitants. Il a pu effectuer des propositions de la prise en soins médicale. Dix visites par année restent indispensables vu les augmentations des problématiques psycho-gériatriques. Dix-sept résidents ont été présentés, certains à plusieurs reprises. Un transfert dans l'unité de soins pour déments (USD) a été organisé. Quatre hospitalisations au RFSM de Marsens ont été nécessaires.

M. Philippe Dafflon, psychologue et psychothérapeute, intervient aussi de plus en plus auprès des résidents. Sa présence deux vendredis après-midi par mois apporte une écoute particulière aux résidents qui le voient, pour certain-e-s, de façon régulière et pour d'autres ponctuellement, lors des moments difficiles.

L'infirmière cheffe et les infirmières cheffes des unités de soins se rencontrent une fois par semaine et traitent de différents sujets tels que : état de santé et prise en soins globale des résident-e-s, organisation des services, gestion du personnel et des formations. Des rencontres bimensuelles sont aussi organisées entre l'infirmière-cheffe, les infirmières cheffes des unités de soins, le service de cuisine, le service d'animation, les veilleuses, le pharmacien et au besoin avec les autres intervenants dans l'institution.

L'infirmière cheffe participe aux colloques des équipes de soins à 13h30, voire à 07h00, au minimum une fois par semaine à un espace de soins.



Ressources humaines

Pour faciliter l'intégration du nouveau personnel, un programme d'accueil est mis en place et porte ses fruits. Celui-ci reçoit les informations sur l'organisation, la philosophie, le travail interdisciplinaire, la communication, les procédures, les objectifs institutionnels et les projets par des collaborateur-trice-s soignant-e-s désigné-e-s au préalable par l'ICUS.

Deux matinées par mois sont consacrées à l'adaptation des besoins de chaque nouvelle collaboratrice ou nouveau collaborateur et tout est consigné par écrit suite à la discussion sur les observations du personnel référent. Les objectifs sont fixés ensemble et travaillés de façon ciblée. Les rapports écrits servent également à l'ICUS et l'IC pour effectuer les bilans d'évaluations.

L'infirmière cheffe continue d'assister à toutes les évaluations effectuées lors du premier mois et du troisième mois de service. Le but reste le même : suivre la personne, la connaître le mieux possible et mettre l'accent sur la philosophie de l'institution.

Le formulaire d'évaluation a été revu et amélioré par un groupe de travail composé de divers secteurs de l'institution. Ce nouveau document permet de définir les différents items de manière commune à l'ensemble des services de la maison et d'améliorer encore les entretiens avec le personnel. La fréquence des évaluations annuelles a aussi été revue.

Les évaluations du personnel effectuées par les ICUS sont consignées et résumées dans un tableau tenu par les RH. Les besoins en formations, les objectifs principaux et les remarques mentionnées sont mises en évidence permettant un bon suivi de la part des ICUS et IC sur les différents sujets provenant des évaluations.

Les ICUS sont régulièrement coachées par l'IC sur le management d'équipe et l'organisation, soit lors des réunions hebdomadaires permettant une discussion sur une situation précise et un échange entre les ICUS et l'IC, soit de façon individuelle entre l'ICUS et l'IC.

Sur le plan de l'organisation, Mme Melihat Mavigök a pu exercer son activité d'ICUS dès le 1^{er} février 2019 avec Mme Frosa Stockel, devenue ICUS suppléante. Ce binôme s'est montré efficace et une stabilité au niveau de l'équipe a pu se ressentir, ainsi qu'une amélioration de l'ambiance en général.

Achat du matériel médical

Grâce au financement de la CODEMS, l'achat de deux verticalisateurs et de deux élévateurs auprès de l'entreprise Arjo a pu être effectué. Il s'agit de renouvellement du matériel essentiel au bien-être des résidents et du personnel soignant lors de mobilisation et des transferts.

Assistance pharmaceutique

Une séance entre les médecins répondants, le pharmacien et la direction a été organisée afin de discuter de la nouvelle organisation mise en place. Ainsi, la préparation des semainiers a pu être confiée à la pharmacie du Bourg. Les contrôles des semainiers sont effectués par le personnel diplômé le lendemain de la préparation et lors de la distribution des médicaments.

Le passage du système forfaitaire au système ambulatoire (en juillet 2018) a nettement alourdi le travail administratif et logistique, sans parler des coûts pour le résident. Cette organisation continue à nécessiter beaucoup de travail administratif pour le personnel soignant. La gestion des médicaments qui ne sont pas pris en charge par les assurances réclame un échange de mails et de téléphones incessants entre la pharmacie, le personnel infirmier et le répondant administratif du/de la résident-e. Il peut s'agir de montants importants pour le budget du résident.

La question de dé-prescription reste le point très important et les résultats de benchmarking ont été discutés sur ce sujet. Les moyens non médicamenteux restent également d'actualité.

M. Bertrand Deschenaux a annoncé son départ de la Pharmacie du Bourg et a présenté Mme Séverine Mettraux qui lui succèdera au 1^{er} janvier 2020.

Santé et formation du personnel soignant

Conformément aux exigences légales, le personnel soignant effectuant plus de 25 veilles par année a été invité à effectuer une visite médicale auprès du médecin répondant, le Dr Jacob Hetzel. Ce dernier remplit un formulaire SECO qui est transmis à l'employeur et qui évoque l'aptitude du collaborateur-trice à travailler, à travailler sous conditions ou à une inaptitude. Ce document est conservé et doit être fourni lors de la visite de l'inspection du travail. Le Dr Jacob Hetzel a confirmé avoir acquis les compétences requises dans le domaine de la santé au travail. Le temps pour la visite médicale est donné par l'institution.

En ce qui concerne les formations continues, Les Bonnesfontaines investissent un temps considérable dans le but de former au mieux le personnel qui se sent ainsi valorisé, soutenu et enrichi de connaissances. Ces formations s'organisent dans le but de toujours mieux accompagner les résident-e-s au quotidien. Au total 2'135 heures de formation continue et 240 heures de perfectionnement ont été organisées. Pratiquement chaque soignant (78 sur 86) a pu bénéficier au moins d'une formation, soit interne, soit externe.

Deux forums psycho-gériatriques ont été organisés par l'AFIPA : « Osons l'audace de la joie dans les soins ! » avec la participation de cinq personnes des Bonnesfontaines et « Les géronto-technologies peuvent-elles aider les personnes âgées souffrant de troubles cognitifs ? » avec la participation de six personnes. A cette occasion, deux animatrices des Bonnesfontaines ont présenté Paro, un phoque électronique blanc utilisé comme assistant thérapeutique émotionnel dans l'accompagnement des résident-e-s.

Pour la troisième année consécutive, six soignantes ont pu participer à la formation Accompagnateur en psychiatrie de l'âge avancée (FAP), d'une durée de six jours, et ont pu ainsi renforcer leurs compétences à ce sujet.

La formation concernant la Sensibilisation à la Méthode de la validation a été particulièrement appréciée par 43 participants des secteurs des soins et de l'animation. La formation a duré trois jours pour chaque participant. Avec cette deuxième année de formation sur la Validation, tout le personnel des Bonnesfontaines est maintenant formé.

Une nouvelle compétence a été ajoutée aux ASSC nouvellement formées : « Administration médicamenteuse intraveineuse par les ASSC ». Toutes les ASSC (huit) des Bonnesfontaines ont pu suivre la formation organisée par l'HFR Fribourg. Une infirmière a dû également être formée à ce thème pour pouvoir effectuer des ateliers pratiques.

Tout le personnel infirmier, infirmier-assistant et ASSC (24) a suivi la formation certifiant « Généric Provider » reconnue par la Société Suisse de Réanimation. La durée de formation est de 4h et elle est organisée par l'HFR Fribourg.

Comme chaque année, la participation à la rencontre annuelle « Attitude réseau » par l'infirmière cheffe et une ICUS permet d'être mieux informées et de travailler mieux au sein du réseau. Deux ICUS ont effectué chacune une journée d'observation dans un autre secteur, une au RFSM et l'autre au SAD.

La formation théorique et pratique sur l'utilisation du matériel d'incontinence a été organisée pour le nouveau personnel principalement (15 personnes).

Le rôle de la formatrice en entreprise (FEE) est important dans une entreprise formatrice et pour la motivation des soignant-e-s à l'effectuer au mieux. Deux ASSC et deux infirmières ont manifesté leur souhait de formation. Ainsi, la qualité d'accompagnement des apprentis est encore améliorée.

Une infirmière a commencé la formation de Praticienne formatrice (PF), ce qui renforce les compétences au niveau du suivi des étudiants HES. L'offre auprès de la HES, régulièrement à la recherche de places de stages, peut être renforcée.

Le sujet de la dénutrition de la personne âgée est souvent sous-estimé. La formation sur la thématique de dénutrition et de dysphagie a été organisée en collaboration avec les formateurs de Nutradom et de Nestlé, pour 45 collaborateurs. Le secteur des soins a été sollicité, mais également celui de la cuisine et du service à table. Le personnel soignant a souhaité mettre en place un test régulier pour un éventuel dépistage de la dénutrition (MNA).

La participation à différents symposiums a également été organisée : soit sur les thématiques « Sommeil et personnes âgées », par Curaviva au niveau national et « Trop de médicaments chez les résidents en EMS... Vraiment ? », par le CHUV.

Quatre nouvelles infirmières ont pu suivre la formation RAI et devenir les coordinatrices. Une formation à l'interne a été organisée pour toutes les coordinatrices pour la mise à jour.

Une infirmière a terminé, avec succès, son CAS en Soins palliatifs. Six infirmières ont participé à la 9^{ème} Journée fribourgeoise des soins palliatifs, sur la thématique « Diversité et qualité malgré les contraintes économiques : l'équation impossible des soins palliatifs ? ». Une rencontre et un échange entre les EMS certifiés en « Palliative-Gériatrie » ont motivé douze participant-e-s des Bonnesfontaines, de tous les secteurs, à y participer. Les Bonnesfontaines ont pu présenter leur travail effectué sur les directives anticipées.

L'UNIL et l'EPFL, en collaboration avec RFSM, ont proposé pour la première fois à Fribourg une formation sur la thématique « Faire face au risque suicidaire ». Sept infirmières ont pu suivre cette formation qui a duré deux jours.

Comme chaque année, plusieurs étudiant-e-s et auxiliaires de santé issus des différentes écoles et centres de formation du canton (HES, ECGF Grangeneuve, Croix-Rouge, Maturité spécialisée santé, stages d'observation, stages de longue durée, SeMo) ont réalisé des stages aux Bonnesfontaines. Le retour est positif et des compliments sont adressés par les écoles quant à la qualité de l'enseignement clinique, à la formation, à l'encadrement, aux compétences des soignant-e-s, aux moyens mis en place et au climat d'apprentissage.

Une apprentie ASSC a achevé avec succès sa formation, trois nouveaux contrats d'apprentissage ASSC ainsi qu'un d'ASA et une ASA ont pu être signés. Une aide-soignante poursuit sa formation dual pour devenir ASSC.

12.3 Hôtellerie

Les secteurs de l'hôtellerie et de l'intendance ont su faire preuve, comme pour les années précédentes, de dynamisme et de professionnalisme. Le travail administratif reste conséquent pour les différents services de ce secteur coordonnés par l'intendante.

Les deux secteurs ont contribué au bien-être des résidents concernant diverses tâches au quotidien comme par exemple, assurer une propreté irréprochable de leur lieu de vie, procéder au lavage et repassage de leurs vêtements, les accueillir en salle à manger et répondre à leur souhait, avec dévouement et savoir-faire.

La surveillance de la propreté et de l'hygiène dans les locaux communs est primordiale et quotidienne. L'aménagement selon les normes de sécurité des locaux de stockage pour les produits toxiques a été effectué, moyennant l'installation de bacs de rétention et une séparation des produits alcalins et des produits acides.

Trois nouveaux aspirateurs professionnels Vacum Hygiène ont été acquis. Ces nouveaux appareils d'une qualité supérieure tant par l'aspiration que par leurs accessoires normés permettent d'accentuer sensiblement l'effet de propreté et d'hygiène et sont d'une réelle efficacité contre les acariens entre autres.

Personnel

Trois collaboratrices, représentant 1,5 EPT, ont été engagées en remplacement de trois collaboratrices partantes, 1 EPT, soit une augmentation de 0,5 EPT pour les secteurs de l'intendance, ce qui permet une meilleure polyvalence et une bonne suppléance en cas d'absences en cas de maladie ou d'accident qui restent difficiles à gérer. Une demande auprès de l'ORP a permis de pallier assez rapidement à des absences de longue durée.

Les secteurs de l'intendance et de l'hôtellerie ont suivi :

- un apprenti cuisinier en 2^{ème} année
- une apprentie gestionnaire en intendance en 2^{ème} année
- des stagiaires placées par les institutions des Peupliers et de Seedorf.

Formations

Le personnel a pu bénéficier de plusieurs formations continues, ce qui met en valeur le métier et renforce le savoir :

- | | |
|---|--------------|
| - Cours de service, cours de base | 2 personnes |
| - Formation continue des produits toxiques | 24 personnes |
| - Limite des gestes d'accompagnement du personnel d'intendance envers le résident | 19 personnes |
| - Conférence-Ethique au quotidien | 4 personnes |
| - Formation sur la thématique de dénutrition et de dysphagie | 11 personnes |

Service de maison

Les employées de maison assurent l'entretien des chambres et des locaux communs de la résidence.

La quantité de linge traitée en lingerie reste identique à l'année 2018, soit 32 tonnes.

Suite au financement de la CODEMS, les acquisitions ci-dessous ont pu avoir lieu, soit :

- 20 lits médicalisés pouvant être abaissés à 25 cm du sol
- un séchoir à linge en buanderie.

L'enquête de satisfaction effectuée en 2019 démontre que le secteur donne une entière satisfaction auprès des résidentes et résidents.

Service hôtelier

La cuisine de la résidence a servi quelque 100'000 repas. Le quotidien de chaque collaboratrice/teur est de satisfaire au mieux les résidents et de leur apporter tout ce dont ils ont besoin et envi.

Elle s'est dotée d'une machine à couper le pain facilitant le travail, permettant une belle présentation et réduisant tout gaspillage.

La cuisine a préparé les repas pour les enfants des Accueils extra-scolaires du Bourg et du Jura et ceux de la Crèche Croq'Lune, ainsi que des personnes en situation de handicap de la Fara.

Le personnel de cuisine se rend dans les espaces de soins pour demander aux résidents si les menus leur conviennent et en profite pour glaner quelques informations sur d'éventuels changements qui sont directement inscrits sur les cartes personnalisées permettant une actualisation régulière.

Durant l'année 2019, la cuisine a eu le plaisir de concocter des menus de choix pour les fêtes calendaires et ainsi que celles organisées en l'honneur d'une résidente centenaire et de résident-e-s nonagénaires. Elle a aussi participé à l'inauguration de la fontaine des Bonnesfontaines.

Service technique

L'année 2019 a été une année particulière pour le service technique. L'absence de son responsable pour raison d'accident durant 2.5 mois a un peu chamboulé l'organisation du service.

Un aide concierge a été engagé durant quelques mois, trois civilistes et un tigiste (travail d'intérêt général) ont prêté main forte au service durant l'année. Un stage d'intégration a été organisé avec une personne placée par la fondation Emploi-Solidarité.

Dans le secteur de la sécurité, les pompiers ont effectué un exercice d'évacuation avec le personnel de jour et également en soirée pour le personnel de nuit. Tous les détecteurs incendie ont été remplacés.

Le remplacement des lits médicalisés s'est poursuivi avec la livraison de 20 exemplaires, les 20 derniers suivront en 2020. Les anciens lits ont été offerts au Service hospitalier de l'Ordre de Malte (SHOMS) ainsi qu'au personnel qui le souhaitait. Une lampe-veilleuse a été intégrée à tous les lits.

En lingerie, deux machines ont dû être remplacées, soit une machine à laver et un séchoir. La CODEMS en a assuré leur financement.

L'organisation des transports des résidents est planifiée et effectuée par le service technique avec l'aide de cinq bénévoles. 410 transports médicaux ont été effectués, soit 150 de plus qu'en 2018. La répartition a été la suivante :

- 195 par les bénévoles
- 120 par le service technique
- 7 par l'animation
- 31 par les services de soins
- 57 par les civilistes.

Enfin, le service technique a suivi l'avancée des travaux du tunnel, de l'entrée et de la salle à manger, en plus de ses tâches habituelles qui consistent en la propreté des alentours de la résidence, la gestion des déchets, le fonctionnement général du bâtiment et le bien-être des résidents, des employés et des visiteurs de la maison.

Dorénavant, tous les services sont équipés de piles rechargeables, avec chargeur et réserve de piles.

Le passage de tous les luminaires en ampoules led se fait progressivement et se poursuivra en 2020.

MSST (mesures de santé, sécurité et hygiène au travail)

La COMSEC se réunit trois fois par année. Font partie de cette commission l'infirmière cheffe, une infirmière et une aide-soignante pour les soins et l'accompagnement, le responsable du service technique, le chef de cuisine pour l'exploitation et l'administration ainsi que le directeur et l'intendante. La commission de la COMSEC a pour but chaque année de prévenir le risque d'accident au travail des collaboratrices et collaborateurs et aussi de veiller à la sécurité des résidentes et résidents.

Néanmoins cinq accidents professionnels dont trois bagatelles et 18 accidents non professionnels dont trois bagatelles sont survenus. Les accidents professionnels sont discutés avec les personnes concernées et des mesures sont prises si nécessaire.

L'audit SSH (Sécurité, Santé et Hygiène) a eu lieu le 8 novembre 2019 en lien avec les glissades, faux-pas, chutes de plain-pied et chutes de hauteur. L'acquisition de tables avec pied central a été effectuée en animation afin d'éviter les chutes.

Les questions concernant le développement durable font partie de l'ordre du jour à chaque comité COMSEC. Pour 2019 il s'agissait du :

- Passage aux piles rechargeables
- Remplacement de certains luminaires au LED.

Afin de rester à jour dans les questions de sécurité au travail, des ateliers ont été suivis tels que « exemple de la résilience ». Concernant la protection sur la maternité à la résidence, une analyse des risques pour les femmes enceintes a été mise à jour et validée avec le médecin du travail. Un exercice d'évacuation en cas d'incendie a été organisé par les pompiers de la ville.

12.4 Administration

L'administration a effectué diverses tâches nombreuses et variées : réception, centrale téléphonique, courrier et correspondance, comptabilité financière et analytique, salaires du personnel et des charges sociales, paiement aux fournisseurs, facturation aux résidents, établissement de décomptes et de statistiques, gestion des informations sur écrans, prises de procès-verbaux et rédaction du journal interne.

Le service administratif a établi les dossiers des nouveaux résidents, leurs demandes de prestations complémentaires à l'AVS, leurs demandes de rentes d'impotence ainsi que les suivis consécutifs aux évaluations et réévaluations RAI (degré de soins et d'accompagnement). Il gère les liquidités internes des résidents et répond à toutes leurs demandes d'ordre administratif ou financier. Il est également à disposition des répondants et des proches pour toutes questions ou souhaits.

Le secrétariat a géré également l'établissement des contrats de travail, des suivis des dossiers d'engagement et de fin d'activité, des départs en retraite et en pré-retraite, du versement des salaires, des adhésions à la Caisse de Pensions Veska, des allocations familiales et cantonales et des déclarations de maladie et accident.

Pour toutes ces tâches précitées, l'administration se réfère systématiquement aux procédures, processus et documents qualité qui sont mis à jour en cas de modifications. Une relecture de différents chapitres et annexes qualité est effectuée systématiquement chaque année.

Des logiciels informatiques tels que Carefolio (système d'informations et de communications pour établissements médicalisés), Opale BluePearl (programme de facturation et d'établissement des salaires), WeDo (outil collaboratif pour gérer et partager des tâches en équipe), PEP (planification du travail), DOTSPS (dotation du personnel soignant), ont été utilisés quotidiennement.

L'administration s'est occupée des locations de places de parking du personnel, de la commande et de la distribution du matériel de bureau aux espaces de soins et de l'envoi électronique ou de l'établissement des cartes d'anniversaires aux résidents et au personnel.



Plan de mobilité

Le plan de mobilité consiste en un ensemble de mesures mises en place par les Bonnesfontaines en vue de sensibiliser les collaborateurs à leur mode de déplacement professionnel, à répondre aux problèmes dus au trafic motorisé en ville et à la pénurie de parking, à réduire une des sources de CO2. Les offres de mobilité ont été mises en place dès mars 2019, soit la participation de l'institution sur les abonnements de train et de bus, mise à disposition d'un vélo électrique, rappel du site de covoiturage, achat d'une carte TPF pour les déplacements du personnel lors de formation ou de visites aux résidents hospitalisés. Enfin, une mesure raisonnable est prévue avec l'augmentation de CHF 5.00 par mois du prix de location d'une place de parc dans le parking devant la résidence, soit CHF 35.00 par mois pour les taux d'activité de 80 % et plus, et l'augmentation de CHF 3.00 par mois, soit CHF 33.00 par mois pour les taux d'activité jusqu'à 70 %.



Personnel administratif

Une collaboratrice administrative a suivi la formation FEE à l'automne 2019. Le service pourra dorénavant former un/e apprenti-e employé-e de commerce ou équivalent. Le service a pu bénéficier de l'aide d'un civiliste dès le mois de juillet. L'administration a formé également durant un mois une apprentie gestionnaire en intendance dont le cursus comprenait quelques travaux de secrétariat et de comptabilité, ainsi que de la réception et de la téléphonie.

12.5 Vie sociale

Le service d'animation travaille en collaboration avec le personnel soignant, administratif et hôtelier. Son activité consiste à favoriser le bien-être physique, psychique, spirituel et social de la personne tout en respectant ses intentions et sa vie privée.



Vacances et sorties

- Pèlerinages à Notre-Dame des Marches et Notre-Dame de Bourguillon.
- Une semaine de vacances à St-Ursanne dans le Jura, à la Fondation « Au fil du Doubs ».
- Grande sortie annuelle en bus à la Neuveville, sur l'Île Jean-Jacques Rousseau.
- Spectacle de la Fête des vignerons à Vevey.
- Sorties hebdomadaires en mini-bus.



Ateliers quotidiens ou hebdomadaires

- Des rencontres en salle d'animation ont lieu tous les matins. Elles permettent la valorisation de chacun, favorisent les relations, servent à la promotion des échanges entre les résidents et avec les animatrices.
- Un mardi soir par mois, l'élaboration d'un souper en petit groupe à la salle d'animation est un moment de convivialité, de partage et de souvenirs.
- La chorale des Bonnesfontaines dont le répertoire est bilingue français-allemand se réunit régulièrement pour ses répétitions.
- Trois dimanches par mois, un film est projeté dans la salle Bielmann.
- Un dimanche par mois, un musicien vient jouer dans les étages.

Animations avec intervenants extérieurs

- Les rencontres folkloriques internationales, avec le spectacle d'un groupe de danseurs de la Bosnie.
- La fête du 1^{er} août, au son des cors des Alpes, des schwytzerörgeli et avec la dextérité des lanceurs de drapeaux.
- Les rencontres intergénérationnelles, que ce soit avec des bébés de la crèche, avec l'accueil extra-scolaire ou avec des adolescents du CO de Pérrolles ont lieu régulièrement et leur interaction permet à chacun de s'ouvrir à l'autre avec tolérance et respect.
- La visite de l'association « Chiens de cœur » apporte chaleur et joie aux résidents dont l'animal a été important dans sa vie.
- L'animation spirituelle est favorisée avec le passage régulier d'une aumônière et de visiteuses pastorales. Les résidentes et les résidents bénéficient de deux messes hebdomadaires. Le Père Kurian Poochavalel de la Maison St-François de Sales a été appelé à officier à Genève. Aussi, il a été remplacé par le Père Jose et le Père Binoi de cette même Congrégation.

Activités ponctuelles diverses

- Fête de la chèvre avec l'arrivée de trois petites chèvres pour l'été, qui a été aussi la fête au quartier.
- Durant l'été, des grillades ont eu lieu dans le jardin de la Résidence et au bord du lac de Gruyère à Gumeffens.
- Organisation de deux vernissages, avec la participation du chœur des Bonnesfontaines : l'exposition de Mme Nathalie Niedegger et de Mme Christine Kiener.
- En septembre, inauguration de la nouvelle fontaine avec proches et invités.

Activités liées à la mobilité

- Des barres parallèles et des engins favorisant la mobilité sont installés à l'extérieur, sous les platanes. La salle de fitness est bien utilisée ; elle est aussi appréciée des physiothérapeutes pour leurs interventions.
- Le groupe de marche du mardi vise à favoriser la mobilité hiver comme été. La gym douce, la danse assise et relationnelle et la zumba sont aussi des ateliers basés sur le mouvement, le plaisir et le maintien de la mobilité.

Personnel

Le service d'animation s'est réorganisé. Il a vu l'engagement d'un nouveau responsable, M. Yul Bernasconi, qui a pris ses fonctions au mois de juin à 50% et dès décembre à 100%. Mme Célia Duc, animatrice ASE, a été engagée en avril. L'équipe a pu ainsi entamer un nouveau rythme de croisière énergique et motivée. L'aide d'un civiliste est fort appréciée.

Bénévoles

Une quinzaine de bénévoles donnent de leur temps régulièrement auprès des résidents : lecture du journal, transports, participation à divers ateliers, présence auprès des résidents, et bien d'autres activités encore. Ils représentent une aide précieuse qui est appréciée des résidents et du personnel aussi.

13. CAISSE DES SCHOLARQUES

C'est à l'initiative du Prévôt du Chapitre de Saint-Nicolas, Pierre Schneuwly (1539-1597), qu'est instituée, en 1575, puis définitivement constituée deux ans plus tard, la Caisse des Scholarques ou Schulherren. Née dans le même contexte de réforme catholique que le Collège jésuite de Saint-Michel (1582), elle revêt d'abord le rôle d'une commission scolaire de la Municipalité, une sorte de Conseil de l'Instruction, dont la réglementation fut rassemblée dans un volume connu sous le nom de *Katharinenbuch*. Elle devient ensuite un organisme d'octroi de subsides aux jeunes bourgeois et bourgeois de la Ville désirant faire des études supérieures dans les « arts et les sciences », mission qu'elle continue à remplir en ce XXI^{ème} siècle.

La Caisse des Scholarques est gérée par la Chambre des Scholarques. Elle est composée de 6 membres et est présidée par la Conseillère communale, Directrice du Service des affaires bourgeois.

Le but de la Fondation est de favoriser les progrès de l'instruction en fournissant des subsides aux jeunes bourgeois et bourgeois de Fribourg qui se vouent aux études supérieures.

En 2019, 17 (14) bourgeois et bourgeois ont bénéficié de subsides. Les subsides accordés se situent entre CHF 800.00 et CHF 1'200.00 et s'élèvent au total à CHF 17'000.--.

Au niveau de la performance du portefeuille de titres, l'année 2019 a été une excellente année.

14. FONDATION C.-J. MOOSBRUGGER

La constitution formelle de la Fondation Moosbrugger confirme le testament du 18 août 1916 de feu Monsieur Charles-Jean Moosbrugger, décédé à Londres le 21 octobre 1916. Compte tenu de l'usufruit viager en faveur des héritiers grevant le capital, la Fondation Moosbrugger n'a pu être active qu'à partir de l'année 1960. Pour assurer son fonctionnement, un règlement fut approuvé le 15 juillet 1960 par le Conseil communal.

En collaboration avec le Service de la surveillance des fondations et des institutions de prévoyance professionnelle, un acte constitutif et des statuts, adoptés le 27 novembre 2007 et annexés à l'acte de fondation dont ils font partie intégrante, ont été établis sur la base du Règlement de la Fondation afin d'être en conformité avec les articles 80 et ss du CCS qui régit la Fondation Moosbrugger à titre de droit public supplétif. Les volontés de Charles-Jean Moosbrugger ont été respectées.

Les statuts qui ont été adoptés ne comportent que des modifications d'ordre formel et rédactionnel par rapport aux volontés du fondateur et du Règlement précédent en vigueur. La Fondation est inscrite au Registre du Commerce de la Sarine depuis le 29 novembre 2007.

La Fondation a pour but d'allouer des subsides à des jeunes bourgeois et bourgeois de la Ville de Fribourg qui désirent faire un séjour en Angleterre pour compléter leurs connaissances de la langue anglaise.

L'administration de la Fondation incombe à un Conseil de Fondation, composé des 7 membres du Conseil bourgeois dont la Présidente est la Conseillère communale, directrice, en charge du dicastère du Service des affaires bourgeois.

En 2019, 0 (0) demande de bourses n'a été traitée.

Au niveau de la performance du portefeuille de titres, l'année 2019 a été une excellente année.